l'Angérien libre

JEUDI 1ER OCTOBRE 2026 | n° 5090 | 1,60 €

Cancer du sein : parler pour mieux combattre



© Charlotte Di Lelio

À l'occasion d'Octobre rose, la parole se libère autour du cancer du sein. Derrière les chiffres et les campagnes de prévention, il y a surtout des femmes, des parcours et des combats. À travers son témoignage, une Angérienne raconte la maladie, les traitements, les doutes, mais aussi l'après. P. 4

Gamm vert
L'autoproduction est l'avenir
Matha St-Savinien St-Jean-d'Angély

LA SEMAINE ACTION
Chaque semaine, ça bouge chez Gamm Vert !



photo non contractuelle.
Offre réservée aux détenteurs de la carte fidélité.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY P. 6



© T.C.

Maison relais Hestia : 21 logements pour prendre un nouveau départ

ST-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE P. 10

La conciliatrice de justice ou l'art du compromis

SAINT-SÉVERIN-SUR-BOUTONNE P. 11

En forêt de Chizé sur les traces secrètes de l'US Army

SAINT-SAVINIEN P. 15

Pleins feux sur les métiers du cinéma aux Rencontres du Florida

Aux Meubles Cirés
L'ART DU MEUBLE SUR MESURE, ENTRE TRADITION ET ÉLÉGANCE

ZI du Graveau II
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
(direction Saint-Julien-de-l'Escap)
05 46 32 02 48



Un large choix de meubles contemporains : bibliothèque, table, commode, bureau, table basse, literies, sièges et meubles de salon.

CHARENTE-MARITIME

Sécheresse : les restrictions d'eau restent en vigueur

Malgré la fin de l'été, la situation reste tendue en Charente-Maritime. Les restrictions concernant l'usage de l'eau du robinet, instaurées par l'arrêté préfectoral du 18 juillet, sont toujours en vigueur. Le fleuve Charente demeure en crise tandis que les nappes souterraines continuent de baisser, sans amélioration attendue à court terme. *« Nous ne sommes plus sur un pic estival, mais sur une sécheresse prolongée qui s'installe dans la durée »*, souligne Christophe Sueur, président d'Eau 17, qui appelle à maintenir les efforts de sobriété. *« Les mesures prises cet été restent donc pleinement d'actualité. Il ne s'agit pas de relâcher les efforts, mais de maintenir une sobriété collective pour préserver l'eau disponible pour les besoins essentiels. »*
L'alimentation en eau potable reste assurée. Eau 17 demande toutefois de réserver la ressource aux besoins essentiels : boire, préparer les repas, assurer l'hygiène quotidienne et répondre aux besoins de santé. Les usages non indispensables doivent être supprimés ou reportés. Cette vigilance concerne aussi bien l'eau provenant du réseau public que celle issue d'un puits ou d'un forage.
L'organisme invite également chacun à poursuivre les gestes d'économie : privilégier les douches courtes, réparer rapidement les fuites et utiliser les appareils ménagers à pleine charge. *« Chaque litre économisé contribue à préserver l'eau disponible pour les semaines à venir »*, insiste Christophe Sueur. Au-delà de la situation actuelle, Eau 17 indique mener depuis 2022 une réflexion à l'horizon 2035-2050 pour sécuriser durablement l'alimentation en eau potable.



CHARENTE-MARITIME

Philippe Croizon : « L'État a coupé les budgets du handisport »

Deux ans après les Jeux paralympiques de Paris 2024, l'athlète handisport, auteur et conférencier, qui réside en Charente-Maritime, regrette que cette « *bulle extraordinaire* **» ait éclaté.**



Philippe Croizon donnera une conférence spectacle, à Fouras, samedi 21 novembre à l'occasion du Téléthon. *© Christophe Audebert*

À 58 ans, celui qui se surnomme « *Monsieur multicartes* » semble avoir déjà vécu plusieurs vies. Amputé des quatre membres suite à un grave accident, l'Angoulinois Philippe Croizon est un exemple de volonté et de résilience.

Vous êtes notamment athlète et conférencier. Comment peut-on vous présenter ?
Je fais ce que j'aime et ce dont j'ai envie. C'est ma façon de faire depuis que je suis revenu sur cette planète. Je suis mort le 5 mars 1994. Tout ce que je veux, aujourd'hui, c'est du bonus. Je ne me pose pas la question de savoir si je peux, je fais.

Pouvez-vous nous raconter le jour où votre vie a basculé ?
J'étais ouvrier métallurgiste à Châtellerault aux Fonderies du Poitou à Ingrandes-sur-Vienne. J'avais un petit garçon de 7 ans, un bébé allait arriver, la famille allait s'agrandir et il fallait déménager. Sur le toit de ma maison se trouvait une antenne que j'ai voulu l'enlever. J'ai pris une échelle en aluminium. Il n'y a pas d'accident intelligent. L'antenne était sur un mât en acier de trois mètres de haut et la ligne électrique était à 1,30 mètre. Dans ma tête, ça passait. J'ai heurté la ligne avec l'antenne et là 20 000 volts ont traversé mon corps. Cela a brûlé les bras et les jambes. Celui qui avait des bras et des jambes est mort le 5 mars 1994. Le nouveau est né quelques années plus tard. Il a fallu beaucoup de temps pour accepter et redémarrer une nouvelle vie. Jusqu'à ma rencontre avec Suzana, je vais végéter.

Que vous a enseigné cette période très sombre ?
Elle m'a forgé. Il a fallu que je franchisse les cinq phases du deuil. D'abord la négation durant laquelle on refuse ce qu'il nous arrive, à savoir la sanction et la punition. Il n'y a pas de réponse aux pourquoi ceci, pourquoi cela ? Après, les phases de dépression et de colère se mélangent. Puis, il y a eu la négociation pour savoir si je restais en vie. Enfin, il y a eu l'acceptation. Elle est venue quelque temps avant ma rencontre avec Suzana qui va tout bouleversé.

> *« Le Président a pris un extincteur et a éteint l'étincelle »*

En octobre 2018, vous avez ouvert « l'Académie Philippe Croizon » près de Vichy (Allier). Pourquoi ce lieu ?
Le pôle France de natation handisport existait déjà. Il allait fermer. À l'époque, il y avait Théo Curin (amputé des quatre membres suite à une méningite à 6 ans, N.D.L.R.). On m'a contacté pour créer une académie.

Quels étaient les objectifs de cette structure qui regroupait huit nageurs ?
C'était une académie privée pour préparer les athlètes français. Pendant cinq ans, nous avons recruté plein de jeunes. Emeline Pierre a remporté la médaille d'or au 100 mètres nage libre (S10) et la médaille de bronze au 100 mètres dos (S10) aux Jeux paralympiques de Paris 2024. Sans compter tous les gamins qui ont participé aux championnats de France, d'Europe et du Monde. Dans le monde du handicap, on leur offrait la confiance qu'ils méritaient. L'énergie est alors multipliée par mille.

L'académie a fermé ses portes l'été dernier. Pourquoi ?
La raison est le manque de financement. Toutes les entreprises qui avaient participé à cette belle aventure se sont presque toutes retirées en même temps. Ils n'en restaient pas suffisamment pour faire vivre l'Académie. Nous n'avions pas assez anticipé. Le budget était de 200 000 euros. Après Paris 2024, la publicité était terminée. Il n'y avait plus la belle image. Paris 2024 était une bulle extraordinaire. Elle a explosé juste après. Je me souviens de la phrase du président de la République :« *Vous avez allumé une étincelle dans le monde entier qu'il va falloir faire vivre*. » Juste après les Jeux, il a pris un extincteur et l'a éteint rapidement. Tout le monde a pris sa petite part du gâteau. Une fois qu'ils s'étaient bien rassasiés ils se sont mis à digérer. Dès le lendemain, l'État a coupé les budgets du sport, du handisport et du sport adapté. Cela a été une catastrophe.

Votre académie pourrait-elle retrouver une seconde vie en Charente-Maritime ?
Ce serait énorme. Bien sûr que c'est possible mais il faut les budgets et des logements pour les gamins en situation de handicap. Ce serait un joli rêve.

En 2027, un nouveau président de la République sera élu. Avez-vous eu des contacts avec des candidats ?
Trois candidats me proposent de les rejoindre dont un pour un ministère. Ce n'est pas ma tasse de thé. Je garde ma liberté de penser et de dire ce que je veux. Ce n'est pas mon univers. J'en souffrirai trop. La politique est un métier. Je suis capable de traverser la Manche et de relier cinq continents mais je suis quelqu'un de trop sensible. Mon caractère ne me le permettra pas.

Cette élection est-elle porteuse d'espoir pour le sport paralympique et le handicap ?
J'ai proposé de recréer un collectif de personnalités connues pour interpeller les candidats comme pour la première campagne électorale d'Emmanuel Macron. Pour le débat de l'entre-deux tours, sa carte blanche était le handicap. Si on ne le fait pas, le sujet va passer gentiment. Ils vont obligatoirement en parler car les handicapés représentent 12 millions de personnes en France avec un bulletin de vote entre les mains. Chaque élection est une lueur d'espoir qui s'éteint quelques mois plus tard.

> *« Je recharge la batterie des gens en face de moi »*

Avez-vous songé à un engagement sur le plan régional ou départemental ?
Aujourd'hui, mon emploi du temps ne me le permet pas. En septembre, j'ai un événement par jour. Mon énergie est déployée dans ma conférence spectacle. On espère mais, à chaque fois, ce sont des pansements sur le sujet.

Le 22 avril dernier est sorti au cinéma le film « Pour le meilleur » inspiré de votre vie. A-t-il rencontré son public ?
Il est sorti en même temps que Mickaël Jackson, au début des vacances scolaires, avec quinze jours de beau temps. On a fait 100 000 entrées dont 600 à La Rochelle avec des débats d'1 h 30. Trois ou quatre fois plus aurait été chouette. Il va être sur Canal + en octobre et sur France Télévisions dans un an.

Quels seront vos nouveaux défis en 2027 ?
Dormir (rires). J'aimerais ouvrir ma conférence spectacle hybride rechargeable au public. Je recharge la batterie des gens en face de moi.

Propos recueillis par Damien Carboni

CHARENTE-MARITIME

Sénatoriales : Imbert et Vallet reconduit, Plassard entre au Palais du Luxembourg

Le député Horizons de la 5e circonscription, Christophe Plassard, fait son entrée au Sénat pour une seule voix d'avance. Corinne Imbert (LR) et le socialiste Mickaël Vallet, tous deux sortants, conservent quant à eux leur fauteuil.

Peu avant 20 heures ce dimanche 27 septembre, les urnes ont livré le verdict des élections sénatoriales en Charente-Maritime. 1.856 grands électeurs - délégués des conseils municipaux, conseillers départementaux et régionaux - étaient appelés à renouveler les trois sénateurs qui représenteront le département à la chambre haute du Parlement pour les six prochaines années (*). Les réélections de Corinne Imbert (LR) et de Mickaël Vallet (PS) ne faisaient guère de doute. Les listes « Union pour la Charente-Maritime » de la première et « Au cœur de nos communes » du second ont recueilli respectivement 682 et 595 suffrages.

La surprise est venue de Christophe Plassard, qui l'emporte pour une voix. Grâce aux 342 bulletins qui se sont portés sur sa liste « 17 au cœur », le député (Horizons) de Royan - Oléron fait son entrée au Palais du Luxembourg. À l'annonce des résultats, il s'est montré particulièrement ému : *« Je savais que ce serait serré, mais je ne me suis pas lancé dans cette bataille sans avoir l'objectif de la gagner*, a-t-il commenté. *J'avais la conviction, à la fois dans l'analyse politique et la connaissance que j'ai du terrain, qu'il y a une place pour l'espace politique (le centre droit, N.D.L.R.) que je représente. »*

> **« C'est un score que je craignais [...] il est très inquiétant"**

Cette victoire couronne, pour le nouveau sénateur, l'aboutissement d'*« une très belle campagne »*. En vertu de la loi sur le non-cumul des mandats, Christophe Plassard a dû céder son écharpe de député à sa suppléante, Vanessa Parent.

Les deux sénateurs sortants et réélus ont surtout réagi au score de la liste « Au service des communes pour défendre la Charente-Maritime », emmenée par le député (Rassemblement national) de la 4e circonscription Pascal Markowski. Celle-ci a recueilli 150 voix. *« Il faut qualifier l'extrême droite pour ce qu'elle est*, estime le socialiste Mickaël Vallet. *Il y a des constantes dans l'histoire et dans la politique française. »* L'ancien maire de Marennes-Hiers-Brouage fustige *« l'esprit de défaite »* face au RN et se dit *« content »* de retourner au Sénat *« pour se battre »*. Si Corinne Imbert (LR) s'est dite *« très déçue »* que son colistier Loïc Girard échoue d'une voix (au profit de Christophe Plassard, donc), faisant perdre un siège au parti de droite, la sénatrice s'est elle aussi émue de la montée du RN : *« Il passe de 54 voix en 2020 à 150 aujourd'hui*, constate l'ancienne maire de Beauvais-sur-Matha. *C'est un score que je craignais il y a quelques semaines ; il est très inquiétant de mon point de vue. »*



Christophe Plassard a su convaincre 342 grands électeurs du département : un score suffisant pour se faire élire sénateur. *© Clément Vidal*

À noter que la liste « Faisons entrer le programme du Nouveau Front populaire au Sénat », conduite par l'Aytrésien Abdelouahed Tatou, arrive en dernière position : elle n'a obtenu que 50 suffrages.

Clément Vidal

- **(*) En Charente-Maritime, élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.**



CORRESPONDANTS
Serge BOUTEILLE - 06 89 99 18 65
Marie ALLARD - 07 66 80 86 93

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Cancer du sein : Agnès Deslandes ose mettre des mots sur ses maux

Prononcer, c'est se l'avouer mais également le combattre. À travers son témoignage, Agnès Deslandes lève le tabou sur cette maladie qui touche une femme sur huit en France : le cancer du sein.

Il y a des mots qui font plus peur que d'autres. « Cancer » en fait partie. Pourtant, c'est avec simplicité et une certaine pudeur qu'Agnès Deslandes a choisi d'en parler. Installée dans un fauteuil en cuir brun, elle sirote son café, prête à raconter son histoire. Mais avant d'évoquer la maladie, elle tient à rappeler ce qui la définit vraiment : une femme à la retraite, qui aime le sport, sa famille et qui s'est longtemps investie dans les milieux humanitaire et scolaire. Autant de choses qui racontent bien mieux qui elle est que les cancers qu'elle a dû affronter.

Des souvenirs, elle en a par centaines. Ces nombreux voyages, les longues heures à jouer avec ses petits-enfants, l'ouverture d'une école en Afrique… Des instants joyeux et d'autres moins, qu'elle ne peut ni effacer, ni oublier. L'annonce de son premier cancer du sein en est un. « *C'était il y a 13 ans*, se souvient-elle. *J'étais en poste au Nigeria.* » Agnès Deslandes rentre en France pour les vacances de Noël. À cette occasion, elle passe un banal contrôle. La nouvelle tombe. Le radiologue la rappelle pour une opération en février et lui demande de débuter un traitement par radiothérapie. « *J'ai vite repris le travail, peut-être quinze jours après.* »

> *"On passe de l'état d'immortel à mortel d'un seul coup"*

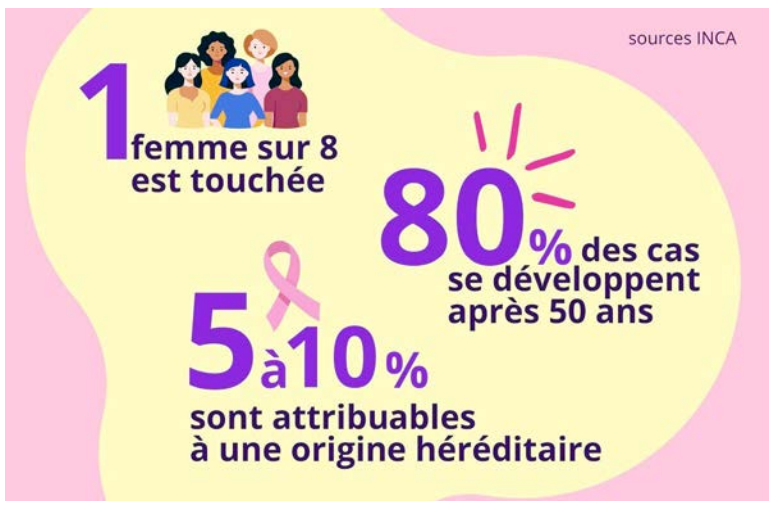
L'histoire aurait pu s'arrêter là. Rémission totale, combat gagné. Mais en janvier dernier, Agnès Deslandes se voit contrainte de suivre un nouveau traitement. Un autre cancer du sein se déclare. « *On passe de l'état d'immortel à mortel d'un seul coup.* » La nouvelle est inattendue. Pas de douleurs particulières, rien d'alarmant. Et pourtant. L'annonce est plus difficile à avaler. « *Il y a des espoirs que l'on ne peut pas donner la deuxième fois. On pose des questions plus essentielles. Des questions dont on ne souhaite pas forcément la réponse.* »

L'Angérienne a déjà vécu cette épreuve une première fois. Mais cette fois-ci, il faut l'annoncer à ses petits-enfants. Pour une grand-mère, montrer cette fragilité aux siens est compliqué. « *Ils avaient déjà entendu que j'avais eu un cancer. Ils avaient déjà entendu ce mot*, glisse timidement Agnès Deslandes. *Je leur ai parlé avec humour. Je me souviens même d'une fois où l'un d'eux m'a demandé : « Alors mamie, ça va ton cancer ? »* »

Le corps parle également. Les traitements, très invasifs, se voient. « *Le regard des autres change immédiatement, comme si c'était contagieux* ». Agnès Deslandes perd ses longs cheveux blonds et gris. « *C'est ce qui m'a le plus embêté* », souffle-t-elle. Elle ne passe plus quinze minutes dans la salle de bains, mais une heure. Elle doit s'enduire le corps de crème pour se protéger et se peindre les ongles pour supporter le soleil. Elle perd également ses sourcils, ses cils et l'ensemble de ses poils. « *Et ça, on n'en parle pas. Ça perturbe le quotidien, ça crée une gêne. Je ne passais même plus devant un miroir.* » Sa féminité semblait lui échapper, mais après seulement une heure à ses côtés, une chose est certaine : elle reste la même femme. Souriante et désireuse de se créer encore plein de souvenirs.



Agnès Deslandes : « J'ai eu l'impression d'être privée de ma liberté de vie, même si j'étais consentante. » © C.D.L.



L'envie d'aider

Agnès Deslandes en a conscience. Parler peut aider au combat des autres. Son témoignage, elle l'offre à toutes les femmes touchées par cette maladie. Mais également à ceux qui les entourent. Son plus beau conseil serait de vivre pleinement. « *J'ai toujours eu besoin de sortir, d'aller au sport. Je n'ai jamais arrêté.* » Elle le sait : les traitements sont prenants et fatigants. Elle le reconnaît. Rester assise cinq heures pour une chimio laisse le temps à la réflexion : « *J'ai eu l'impression d'être privée de ma liberté de vie, même si j'étais consentante.* »

La réflexion a elle aussi nourri ce papier. Un point essentiel ressort : le cancer n'est pas tabou et ne se vit pas seul. Agnès Deslandes avoue volontiers qu'il s'agit d'une expérience très personnelle. Mais pour elle, il faut miser sur la prévention, comprendre comment se passe un cancer et ne pas hésiter à consulter son médecin et s'orienter vers des organismes. Dernier point : « *Faites du sport pour avoir le moral !* »

Charlotte Di Lelio

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Bourse aux vêtements d'hiver
Organisée par l'association L'Amitié à la chapelle des Bénédictines. Les ventes auront lieu **mercredi 7 octobre**, de 10h à 18h, puis **du jeudi 8 au samedi 10 octobre**, de 10h à 17h. Le dépôt des articles, réservé aux personnes préalablement inscrites, se déroulera lundi 5 octobre. Les inscriptions sont obligatoires au 07 80 32 89 43, mercredi 30 septembre, de 9h à 12h et de 16h à 19h. Aucune inscription en dehors de ces horaires ne sera prise en compte. La récupération des invendus et le paiement sont prévus mercredi 14 octobre, de 10h à 14h. Une participation de 1 € par liste de 22 articles, comprenant au maximum une paire de chaussures et un sac, est demandée. L'association prélèvera également 10 % du montant des ventes.

Octobre rose
Journée d'inauguration **samedi 3 octobre**, de 8h30 à 12h à l'Abbaye royale. Un village consacré à la prévention, à la santé et au bien-être réunira plusieurs partenaires. Photo de groupe, avec les participants invités à venir en rose, à 10h. À 10h30, course et marche de 6 km, avec animation batucada. Inscriptions (7 €) ouvertes dès 8h30 dans la cour du Cloître.

Tennis club Angérien
Assemblée générale **lundi 12 octobre** à 19h au club-house.

Les Restos du Cœur
Collecte départementale exceptionnelle organisée **vendredi 2 et samedi 3 octobre** de 9h à 20h. Vous pourrez déposer vos dons dans les galeries commerçantes du centre E. Leclerc et d'Intermarché.

Déjeuner dansant
Organisé par le club Le Soleil des ans **mercredi 21 octobre** à la salle (3, allées d'Aussy) à 12h. Thème : « La nature en automne ». Inscriptions mardi 9 et vendredi 13 octobre de 14h à 18h au club, par téléphone au 05 46 24 00 14 ou avant le 14 octobre à soleildesans17@gmail.com. Tarifs : 23 € pour les adhérents, sinon 26 €. Apporter ses couverts.

SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

Foyer rural
L'assemblée générale de l'association se tiendra vendredi 9 octobre à 20h30. Au programme : discussion sur les projets, animations à venir et activités, rapport moral et financier, renouvellement du conseil d'administration, cocktail de l'amitié.

Gymnastique APA
Un nouveau cours devrait ouvrir en octobre, le jeudi à 19h30 avec Chloé. Renseignement auprès de Martine Berthelot au 06 74 71 02 11. Adhésion annuelle de 135 €, deux cours d'essai offerts.

VARAIZE

Déjeuner dansant
Organisé par l'association BAD **mercredi 14 octobre**, à partir de 12h, animé par Amantino. Au menu : apéritif, moules camarguaises, jambon à l'os avec sa sauce au pineau, pommes de terre grenaille, émincé de champignons, assiette deux fromages et salade, pêche Melba maison (vins et café compris). Apportez vos couverts complets. Tarifs : adhérent 27 €, non-adhérent 30 €. Inscriptions au 06 61 98 92 76 ou au 06 72 17 37 49 avant jeudi 8 octobre. Règlement à l'inscription.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

Messes
- Samedi 3 octobre : 18h30 à Saint-Pardoult.
- Dimanche 4 octobre : 11h à Saint-Jean-d'Angély.

Contact de la paroisse : 05 46 59 01 24 ou sur paroissejb17@gmail.com

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Grogne lycéenne : le mouvement gagne l'établissement professionnel Blaise-Pascal

Des milliers de lycéens expriment leur colère depuis le début de la semaine. À Saint-Jean-d'Angély, les élèves du lycée professionnel Blaise-Pascal ont rejoint le mouvement mercredi 30 septembre.

Klaxons et cris animent le faubourg de Niort, à Saint-Jean-d'Angély, ce mercredi 30 septembre. Les élèves du lycée professionnel Blaise-Pascal investissent la rue pour exprimer leur colère. Cette manifestation s'inscrit dans un contexte politique tendu dans l'ensemble de l'Hexagone. Pour rappel, l'Union syndicale lycéenne a appelé les lycéens à se joindre à la journée nationale de mobilisation pour la fonction publique du mardi 29 septembre. À Saint-Jean-d'Angély, cet appel a été entendu. « *Nous aussi, nous sommes concernés dans les lycées professionnels* », lance un élève.



La pluie n'aura pas empêché les lycéens de manifester. © C.D.L.

> *"On veut juste bien apprendre"*

« *On veut juste bien apprendre* » peut-on lire sur une pancarte. Ce regroupement pacifiste vise à dénoncer un ras-le-bol commun. Les élèves pointent du doigt le manque de moyens dans le système éducatif. Équipement obsolète, professeurs absents non remplacés… La liste est longue. Mais ce qui revient certainement le plus, c'est la dégradation du confort de vie.

Certains élèves se plaignent de la cantine, des produits peu variés ou encore des faibles quantités, quand d'autres portent un regard plus large sur la situation. « *Les repas ont augmenté de 2,10 € par rapport à l'année dernière* », assure un lycéen de terminale. « *Le prix de l'essence nous bloque pour des activités et des sorties* », poursuit un de ses camarades.

Une jeunesse inquiète

Cette manifestation traduit une certaine peur dans la jeunesse. Plusieurs pancartes artisanales le prouvent, avec des messages comme « *Désolé pour le dérangement nous essayons de sauver notre avenir* » ou « *Ma pancarte est pourrie, ma retraite le sera aussi !* »

La cinquantaine d'élèves présents cherchent à se faire entendre. Leur jeune âge ne les freine pas dans l'approche et la compréhension des difficultés politiques et économiques de leur territoire. Entre quelques « *Macron démission* » fièrement clamés, un élève prend le temps de développer son point de vue. « *Mes parents sont directement touchés par les réformes. La Région a décidé de recalculer les tarifs de la cantine. Ils payent plus cher cette année.* » En cause, la mise en place de tarifications solidaires se voulant plus justes face aux inégalités salariales. Pour certains, la réalité démontre le contraire.

… et prête à se défendre !

Pas de blocus, mais un simple rassemblement devant l'établissement. Les élèves se regroupent pour porter leurs idées. Comme Théo Magal. Le lycéen, issu de la filière sécurité, se présente au Conseil national de la vie lycéenne, une instance officielle qui permet le dialogue entre les élèves et le ministère de l'Éducation nationale. « *J'aimerais m'impliquer au niveau national.* » Pour lui, la discussion et la réflexion collective sont des pistes d'amélioration pour leur situation. « *Et puis si on ne s'engage pas, ça ne pourra jamais changer* », conclut-il avant de suivre les autres élèves.

Charlotte Di Lelio



Ils ont poursuivi leur mouvement dans différentes rues de la ville. © C.D.L.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le Défi Lair, six ans de cohésion

Organisé par l'école Jospeh Lair, le Défi Lair a accueilli pour la première fois les élèves de l'école Gambetta. Retour sur une journée riche en cohésion.

Organisé par l'école Joseph-Lair, le Défi Lair a accueilli pour la première fois les élèves de l'école Gambetta. Une journée placée sous le signe du sport et de la cohésion. Mardi 29 septembre, les 167 élèves de Joseph-Lair et les 98 élèves de Gambetta se sont retrouvés dans la cour de la première école pour participer à de nombreuses activités. Sous une météo favorable, les enfants ont notamment dû courir, ramper et franchir les obstacles d'un parcours de 800 mètres.

Le Défi Lair est né il y a six ans à l'initiative de Lauranne Auger, alors enseignante à Joseph-Lair. « *L'inspectrice m'avait demandé de travailler les compétences psychosociales. Comme j'étais adhérente de l'association OCR, j'ai fait le lien et proposé un parcours d'obstacles* », se souvient l'enseignante, passée depuis par l'école Gambetta et aujourd'hui en poste aux Églises-d'Argenteuil.

Depuis quatre ans, les élèves de première Bac pro vente du lycée Audouin-Dubreuil participent également à la journée. Chaque lycéen accompagne une équipe de quatre à cinq écoliers sur les différents obstacles. « *L'idée, c'est que les enfants arrivent en groupe à chaque obstacle et qu'ils soient dirigés par mes élèves* », explique Michel Laporterie, enseignant au lycée. Il s'agit de la quatrième participation de l'établissement angérien.

> *"Il est important qu'ils apprennent à se connaître et à s'intégrer"*

Pour mettre en place le parcours, l'école peut compter sur l'association sportive OCR Run or Die, spécialisée dans la course à obstacles. « *On leur prête notamment une structure de cinq mètres avec trois lignes d'obstacles, comme des anneaux ou des filets* », précise Grégory Aubry, adhérent de l'association et animateur pour Beaufief.

Au-delà de l'aspect sportif, cette journée constitue également un temps important pour l'intégration des nouveaux élèves. « *On accueille environ un tiers de nouveaux élèves. Il est donc important qu'ils apprennent à se connaître et à s'intégrer. Le mois de septembre est important pour la cohésion* », souligne Anne-Laure Boeuf, directrice de Joseph-Lair.



Les élèves encouragent les copains lors du Défi Lair. © T.C.

La Ville de Saint-Jean-d'Angély, représentée par la maire Françoise Mesnard et le premier adjoint Cyril Chappet, a également soutenu l'événement. Biocoop a fourni le ravitaillement, tandis que Vals de Saintonge Communauté a apporté des moyens humains.

Pour les élèves de Gambetta, l'après-midi a été consacré au parcours d'obstacles. Répartis en équipes mêlant les différents niveaux scolaires, ils ont également dû choisir un cri de guerre et un animal totem. Une façon ludique de conclure ce sixième Défi Lair, avec un objectif commun : permettre aux élèves de mieux se connaître et de créer des liens dès le début de l'année scolaire.

Théo Chiramberro

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La maison relais Hestia enfin inaugurée

Après plus de quinze ans de travail et 2,8 millions d'euros investis, l'ancien foyer de jeunes travailleurs de Saint-Jean-d'Angély a achevé sa transformation. Un projet porté par les collectivités, l'État, Soliha et l'UDAF 17.

Il aura fallu plus de quinze ans pour voir le projet aboutir. Mardi 29 septembre, les différents acteurs de la transformation de l'ancien foyer de jeunes travailleurs de Saint-Jean-d'Angély étaient réunis pour inaugurer la nouvelle maison relais. Un rendez-vous qui avait des airs d'aboutissement, mais aussi de soulagement pour celles et ceux qui ont porté ce dossier au fil des années.

Derrière les façades blanches et boisées, le bâtiment a changé de visage. Après d'importants travaux, notamment de désamiantage, l'ancienne friche semble aujourd'hui flambant neuve. Le lifting est réussi et le bâtiment va poursuivre sa vocation : accueillir durablement des personnes confrontées à une grande précarité.

> *« Un lieu d'accueil, de repos, d'apprentissage et de réappropriation de la vie sociale »*

« *C'est une vraie joie*, a résumé Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély et présidente de Vals de Saintonge Communauté. *C'est un outil important car il y a beaucoup de précarité sur notre territoire.* » L'édile a rappelé que le dossier avait été lancé il y a plus de quinze ans, sous une précédente mandature. Elle a également



La maison relais a été inaugurée en présence du député Fabrice Barusseau, de la sous-préfète Marie-Pierre Lamour, de la maire Françoise Mesnard et des représentants de l'UDAF 17 Françoise Henri et Nicolas Eriau. © T.C.

salué l'engagement de l'État et de la sous-préfète Marie-Pierre Lamour, qui a permis de renforcer les financements nécessaires à la réalisation du projet.

La nouvelle maison relais compte 21 logements, répartis sur quatre étages, auxquels s'ajoutent plusieurs espaces communs. Porté notamment par l'Union départementale des associations familiales (UDAF 17), le lieu doit permettre à ses futurs habitants de retrouver progressivement un cadre de vie stable. Pour Françoise Henri, présidente de l'UDAF 17, le nom choisi pour la résidence, « Hestia », fait référence à la déesse du feu sacré et du foyer dans la mythologie grecque. Une symbolique qui correspond à la vocation du lieu : permettre à chacun de retrouver une place et un rythme de vie. « *Les résidents et les deux travailleurs sociaux donneront toute la dimension humaine à ce lieu*, a-t-elle expliqué. *La maison relais doit être à la fois un lieu d'accueil, de repos, d'apprentissage et de réappropriation de la vie sociale.* »

Les premiers occupants sont attendus autour du 10 octobre. Ils arriveront progressivement, afin que chacun puisse prendre ses marques. L'ensemble des 21 logements devrait être occupé d'ici la fin de l'année. Le fonctionnement prévoit également un accompagnement social renforcé. Deux travailleurs sociaux seront présents sur place chaque jour, le matin, le midi et l'après-midi. Durant les deux premières années, une présence sera également assurée tous les dimanches. « *On sait que c'est le jour où il y a le plus de conflits* », explique Nicolas Eriau, directeur général de l'UDAF 17.

Le dispositif s'adresse notamment à des personnes en situation de grande précarité, dont certaines bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés ou du RSA. L'objectif n'est donc pas simplement de fournir un logement, mais de proposer un accompagnement adapté aux situations individuelles.

Un projet à 2,8 millions d'euros

La transformation du bâtiment aura représenté un investissement de 2,8 millions d'euros, financé à plus de 50 % par l'État. Pour Soliha, qui a accompagné la réalisation du projet, cette inauguration marque l'aboutissement d'un long processus. « *Ce n'est que le début du projet. Nous sommes engagés jusqu'en 2069*, a rappelé Hervé Petit, délégué général de l'Union régionale Soliha Nouvelle-Aquitaine. *Le bâtiment doit retrouver une nouvelle vie après avoir été longtemps considéré comme une friche.* »

Le calendrier prévoit par ailleurs une restitution de la maison relais à la mairie au 1er février 2029, au terme de la période prévue dans le montage du projet.

« Le logement est une question centrale »

La sous-préfète Marie-Pierre Lamour a, elle aussi, insisté sur l'importance de la question du logement dans les Vals de Saintonge. Le territoire est notamment concerné par la politique du « Logement d'abord », qui vise à permettre aux personnes sans domicile ou en situation de grande précarité d'accéder rapidement à un logement stable, avec un accompagnement social adapté.

La logique est de ne plus considérer le logement comme l'aboutissement d'un parcours, mais comme son point de départ. Une personne peut ainsi être logée tout en bénéficiant d'un accompagnement correspondant à ses besoins, qu'il s'agisse de santé, d'emploi ou de démarches administratives.

À Saint-Jean-d'Angély, après quinze années de démarches, de recherches de financements et de travaux, les portes vont désormais s'ouvrir. Et avec elles, une nouvelle étape pour 21 personnes qui disposeront bientôt d'un logement, mais aussi d'un accompagnement pour retrouver progressivement une vie sociale plus stable.

Théo Chiramberro

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Lust For raconte sa première aventure outre-Manche

Après avoir fait vibrer les scènes de Charente-Maritime et de plusieurs départements voisins, les musiciens de Lust For ont traversé la Manche pour une série de concerts en Angleterre. De retour à Saint-Jean-d'Angély, ils racontent une expérience qui restera comme une nouvelle étape dans l'histoire du groupe.

Pour Lust For, le voyage en Angleterre devait être une belle aventure musicale. Il aura été bien plus : deux concerts, des rencontres étonnantes, un public conquis et quelques « claques » musicales. Tout commence avec Vince, le guitariste anglais du groupe installé en France. Grâce à ses contacts dans le cinéma, il montre une vidéo de Lust For à son ami Allan, compositeur ayant notamment travaillé aux studios Abbey Road. « *Allan habite à Charlbury et participe à l'organisation du festival. Il nous a proposé de venir jouer. On n'allait évidemment pas refuser !* » Une deuxième date est trouvée dans un pub-guinguette à Marsworth.

Vendredi 17 septembre, deux voitures chargées de matériel quittent le ferry. Le groupe est accueilli chez Tara et John. « *On a vraiment été reçus comme des rois. Chacun avait sa chambre.* » John, lui-même musicien, joue ce soir-là dans un pub. « *Et là, première claque. Leur groupe »Rock Bone« tourne parfaitement. Le son est super, la mise en place impeccable. Ils jouent du pur rock anglais : Oasis, Metallica, The Clash, The Jam, Blur…* »

Le public impressionne tout autant. « *Ce qui nous a vraiment surpris, c'est le public. Il y avait beaucoup de trentenaires et de quadragénaires, les gens dansaient, l'ambiance était vraiment chaude.* » Une différence avec la France, où Lust For joue souvent devant un public plus âgé.



Le groupe angérien sur scène en Angleterre. © Lust For

Sans balance et sans filet

Samedi, direction Charlbury, où Allan et Dave, les organisateurs du festival, les accueillent. Allan jouera avec son groupe juste avant Lust For. « *C'est le monde à l'envers ! Nous, les petits Français, derrière eux !* » Au Charlbury Street Fair, pas de balance. « *On nous explique que le timing est très serré et qu'il n'y aura pas de balance !* » À 20 heures, Lust For dispose d'une demi-heure pour s'installer. « *Monter sur scène sans balance et envoyer directement, c'était vraiment sans filet.* »

À 20h30 : « *Go !* » Lust For attaque avec Tina Turner puis trois morceaux d'AC/DC. « *On a enchaîné les quatre morceaux sans même laisser le temps au public d'applaudir.* » La réaction est immédiate. « *De la scène, je voyais les gens bouger, fredonner, danser. Et surtout, ils sont restés pendant tout le concert.* » Après 1h30, Dave annonce deux rappels. Les spectateurs viennent ensuite féliciter les musiciens. « *Allan et Dave étaient vraiment contents. Et nous, forcément, on était heureux.* »

Dimanche, changement d'ambiance à Marsworth, avec un concert en plein air au bord d'un étang. « *C'était complètement différent de Charlbury. Une ambiance guinguette, les gens viennent passer leur dimanche après-midi, manger un morceau, boire quelques bières et écouter de la musique.* » Vince y retrouve les musiciens de son ancien groupe anglais, dont le bassiste Dennis Weinreich, ingénieur du son et producteur ayant notamment travaillé avec Trust. « *Et en plus, c'est lui qui a fait le son de notre concert. On croit rêver !* » Pendant deux heures, Lust For donne tout. « *On a envoyé deux heures à fond, avec toute l'énergie qu'on pouvait donner.* » À la fin, le public se lève et offre au groupe une ovation avant de venir échanger avec les musiciens.

« Nous ne sommes pas des virtuoses »

Pourquoi Lust For séduit-il le public anglais ? « *Est-ce notre énergie ? Notre authenticité ? La voix de Nath ? Certains Anglais nous disent qu'elle chante en anglais avec un accent parfait. Peut-être aussi cette French touch ?* » Les musiciens gardent les pieds sur terre. « *Nous ne sommes pas meilleurs que les autres. Nous ne sommes pas des virtuoses. On essaie simplement de bien faire ce que l'on sait faire le mieux et surtout ce qu'on aime : du rock'n'roll.* »

Cette première expérience conforte Lust For dans ses envies. « *On est à peine rentrés qu'on pense déjà à la saison prochaine.* » Après la Charente-Maritime, le groupe sait désormais que son rock peut aussi trouver son public outre-Manche.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Défilé street-art à l'Eden pour Octobre rose

Vendredi 9 octobre dès 19h, la salle de spectacle de l'Eden se transformera en podium où les terminales Métiers du commerce du lycée Louis Audouin-Dubreuil défileront au profit de la Ligue contre le cancer.

Depuis plusieurs années, le défilé de mode des terminales Métiers du commerce à l'Eden est devenu un rendez-vous attendu du mois d'octobre à Saint-Jean-d'Angély. Pour cette 18e édition, 28 élèves travaillent depuis leur année de première à la préparation de cette soirée, organisée dans le cadre d'un projet qui compte pour l'obtention de leur baccalauréat.

À leurs côtés, six autres lycéens participeront également à l'organisation, dont cinq élèves actuellement en première. « *Cela permet à ces élèves de voir ce qui les attend l'an prochain et quels objectifs ils devront remplir* », explique Nadia Baromès, professeure au lycée Louis Audouin-Dubreuil..



Le thème de cette 18e édition est le street-art. © T.C.

Une organisation millimétrée

Pour mener à bien le projet, les lycéens ont constitué plusieurs groupes et se sont réparti les différentes missions. Communication, réception, création graphique ou encore musique : chacun a ainsi un rôle précis dans la préparation du spectacle.

Noam Chevoleau et Esteban Billaud ont notamment travaillé sur la création de l'affiche. Cette année, le thème imposé était le street art. « *L'année dernière, c'était un thème disco 70/80's. Pour cette année, on a composé par groupe une affiche en essayant de respecter la charte graphique. Ce n'est pas la nôtre qui a été retenue* », expliquent-ils.

La recherche de partenaires fait également partie du travail demandé aux élèves. Cassandra Patry s'est ainsi chargée de contacter par courriel des coiffeurs et des maquilleurs afin de leur proposer de participer à l'événement. Maïwenn Claviere a, de son côté, trouvé deux partenaires : Limbrifil, une mercerie située à Matha, ainsi que l'entreprise de pierre sculptée W. Hairie-Grandon.

La partie musicale a été confiée à Lalie Vechot et Vénissia Girard. Les deux élèves se sont partagé les tâches, avec pour l'une la sélection des morceaux qui accompagneront l'entracte et pour l'autre le choix des musiques diffusées pendant les différents passages sur scène. Au total, le spectacle doit durer environ 2h30. Derrière ces quelques heures de représentation se cachent donc plusieurs mois de préparation et une multitude de tâches à coordonner pour les élèves.

La soirée aura également une dimension solidaire. Une partie des bénéfices sera reversée à la Ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre rose. Pour cette édition, 150 billets sont directement proposés par les élèves à leur entourage. Les autres places peuvent être achetées auprès de plusieurs commerces partenaires de l'association des Commerçants et Artisans Angériens (C2A) : Amalgame, Caprice Floral, Dressing de Mika et Vêtements Vrignaud.

> *« Chaque année, le challenge est de battre l'année précédente »*

L'an dernier, 400 euros avaient été reversés à la Ligue contre le cancer. Un montant que les organisateurs espèrent dépasser cette année. « *Chaque année, le challenge est de battre l'année précédente, donc on espère que ce sera le cas* », sourit Fabienne Alizard, professeure.

Au-delà de la dimension caritative, ce défilé constitue surtout une mise en situation grandeur nature pour les élèves. Ils doivent apprendre à travailler en équipe, rechercher des partenaires, communiquer autour d'un événement et assurer son bon déroulement. Des compétences directement liées à leur formation dans les Métiers du commerce.

Théo Chiramberro

- **Vendredi 9 octobre à 19h, salle de spectacle de l'Eden. Tarif : 10 €.**

Christophe DUBUC
vous propose :
▶ fenêtres PVC, bois, aluminium
▶ portes d'entrée
▶ volets battants, coulissants, roulants
▶ moustiquaires, stores
▶ portes de garage
▶ portails, clôtures
▶ automatismes, technologie solaire
Les MENUISERIES de Varaize
pour une installation de qualité
4 rue des Corneilles
VARAIZE
06 31 45 53 75
mdvaraize17@gmail.com

VIDANGES SNATI
ST-JEAN D'ANGÉLY 05 46 32 46 34
TARIFS COMPÉTITIFS TVA 10 %
INTERVENTION RAPIDE Semaine complète
VIDANGE ET NETTOYAGE TOUTES FOSSES
• DÉBOUCHAGE EN HAUTE PRESSION DES CANALISATIONS
• NETTOYAGE DES CUVES À FIOUL (entreprise agréée)

Retrouvez-nous sur notre site internet :
www.langerienlibre.fr
l'Angérien libre

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Un Café Mémoire pour échanger, s'informer et rompre l'isolement

L'antenne France Alzheimer de Saint-Jean-d'Angély lance un nouveau rendez-vous mensuel, gratuit et ouvert à tous.

Parce que la maladie d'Alzheimer touche autant les personnes malades que leurs proches, France Alzheimer souhaite proposer un espace de rencontre, d'écoute et de partage, en dehors du cadre médical. Chaque mois, le Café Mémoire accueillera les personnes concernées par la maladie, leurs familles, les aidants, mais également tous ceux qui souhaitent s'informer ou simplement partager un moment convivial. Le premier Café Mémoire se tiendra le mardi 27 octobre, de 14h à 17h, à Nuage Dés Thés. Un moment de convivialité pour échanger, s'informer et partager autour de la maladie d'Alzheimer et du bien-vieillir.

Une thématique abordée à chaque rendez-vous

À chaque rencontre, une nouvelle thématique sera abordée, avec l'intervention de professionnels ou d'acteurs spécialisés, tout en laissant une large place aux échanges et aux questions des participants. Pour ce premier rendez-vous, Valérie Mège, hygiéniste naturopathe, interviendra sur le thème de la micronutrition et de l'alimentation thérapeutique. Ce nouveau rendez-vous est piloté par Maguelone Sig, bénévole de l'antenne, en collaboration avec Éléonore Bretaudeau, psychologue de France Alzheimer.

Ensemble, elles auront à cœur de faire vivre ces rencontres mensuelles, de proposer des thématiques variées et de créer un climat de confiance propice aux échanges. L'objectif est simple : permettre aux familles de trouver des informations, de partager leurs expériences et, surtout, de rompre l'isolement qui accompagne trop souvent la maladie.

> *« Donner de mon temps pour le bien-vieillir est important pour moi »*

À la tête de l'antenne locale, Séverine Dansin a succédé à Olivier Lepoutre, après avoir rejoint France Alzheimer il y a trois ans. Un engagement né d'une rencontre à l'occasion d'un événement musical. « *J'ai découvert l'équipe de bénévoles de France Alzheimer lors d'un événement musical. Leur engagement m'a donné envie de les rejoindre. Donner de mon temps pour le bien-vieillir est important pour moi.* » Aujourd'hui responsable de l'antenne angérienne, elle poursuit cet engagement aux côtés d'une équipe de bénévoles mobilisés pour accompagner les familles et développer des actions de proximité. Le lancement du Café Mémoire s'inscrit pleinement dans cette dynamique, avec la volonté de rendre l'information et le soutien accessibles au plus grand nombre.

Des rencontres gratuites

Ce nouveau rendez-vous a pu voir le jour grâce à la générosité de Julie, qui met gratuitement à disposition son établissement, Nuage Dés Thés. Et parce que la convivialité passe aussi par les petits plaisirs, chacun pourra savourer sa boisson préférée, à régler sur place.

Les échanges sont gratuits, mais le café reste payant. Gratuites et ouvertes à tous, ces rencontres mensuelles ont vocation à devenir un rendez-vous de proximité où information, écoute et convivialité se conjuguent au service des familles et du bien-vieillir.

Philippe Morchain (Correspondant)

- **Café Mémoire, mardi 27 octobre, de 14h à 17h à Nuage Dés Thés. Renseignements : Séverine Dansin au 06 75 62 38 68 ou contact17@francealzheimer.org**

VALS DE SAINTONGE

FIlière chanvre : un coup de pouce pour le financement de l'usine de défibrage

Le projet d'unité de défibrage du chanvre à Saint-Julien-de-l'Escap a nourri les débats du conseil communautaire, également marqué par des discussions autour des ordures ménagères et de l'installation de brasseurs d'air dans les écoles.

« Il ne faut pas louper le coche, le niveau de subvention est extrêmement important. » Françoise Mesnard a donné le ton, lundi 21 septembre, en présentant le projet d'implantation d'une unité de défibrage à Saint-Julien-de-l'Escap à l'occasion du conseil communautaire de rentrée, salle de l'Alliance à Essouvert. Le budget du projet, d'un montant de 7,7 millions d'euros, est porté par le syndicat mixte de la Boutonne (Symbo) à hauteur de 2,710 millions d'euros. Le projet bénéficie également de financements de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, à hauteur de 3,5 millions d'euros, de la DETR, de la Région, du Conseil départemental et du Fonds pour la transition des territoires, ainsi que d'une subvention de 250 000 euros attribuée par l'intercommunalité au Symbo.

La construction de l'usine, route de Poitiers, vise à *« dynamiser le territoire et à apporter une solution au monde agricole. C'est un projet prometteur »,* a insisté Françoise Mesnard. Dans un contexte climatique dégradé, la culture du chanvre, peu gourmande en eau et nécessitant moins d'intrants et de produits phytosanitaires, est intégrée au Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE).

Les quelque 600 hectares de cultures prévus à terme, ainsi que le contrat pluriannuel d'achat destiné à stabiliser les prix, doivent permettre de proposer un modèle économique viable et sécurisant pour les agriculteurs. Les tests menés par les membres de l'association Cultivateurs de Chanvre Trézence Boutonne (CCTB) ont été jugés concluants malgré la sécheresse.

La collectivité estime à cinq le nombre d'emplois qui pourraient être créés dans l'usine de défibrage, exploitée par le Service insertion environnement (SIE). Il est prévu que la structure évolue en société coopérative d'intérêt collectif au gré de la montée en puissance du dispositif et de l'atteinte de l'objectif d'une marge positive à la quatrième année d'exploitation.

Quelques réserves exprimées…

Autant d'éléments qui conduisent Françoise Mesnard à inscrire le projet dans la perspective du lancement d'une filière globale. Celle-ci reposerait sur deux piliers : la création d'une formation aux métiers de l'éco-construction au CFA et l'initiative d'entreprises privées souhaitant se lancer sur le marché de la production d'éco-matériaux (isolation, enduits, granulats). *« J'ai rencontré le président de la fédération du bâtiment qui est très intéressé »,* a confirmé Françoise Mesnard.

Cependant, quelques élus ont exprimé des réserves : la présence jugée insuffisante de la Chambre d'agriculture dans le projet, l'absence de présentation par le Symbo, l'incertitude sur le nombre d'agriculteurs potentiellement intéressés par cette transition ou encore la gestion confiée au SIE, certains élus rappelant l'échec de la légumerie. L'unanimité n'est donc pas au rendez-vous. *« Je vous demande de voter un principe,* a indiqué Françoise Mesnard, *la délibération attributive sera proposée dans un second temps* ». Dans ce contexte, l'attribution d'une subvention d'aide à l'immobilier d'entreprise au bénéfice du Symbo a été adoptée par 70 voix pour. Autre sujet sur la table, la redéfinition du zonage pour l'application de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a suscité une discussion autour de l'équité de la contribution des communes. Le débat, qui traverse les mandatures, porte notamment sur les écarts substantiels entre les bases fiscales de référence et les montants réellement collectés. Le découpage en deux zones, Saint-Jean-d'Angély d'une part et les 108 autres communes d'autre part, est contesté. Les opposants réclament notamment la création d'un taux unique ainsi qu'une étude plus fine du rapport entre les recettes et les coûts réels de collecte. À l'issue de l'adoption de la délibération, Françoise Mesnard a ainsi annoncé la création d'un groupe de travail visant à *« étudier des fourchettes de taux pour réduire l'iniquité »*.



Les tests de culture du chanvre menés par les membres de l'association CCTB ont été jugés concluants malgré la sécheresse. *© Archives l'Angérien libre*

Sur le même sujet, conformément à la loi, l'exonération de TEOM a été votée en faveur des locaux à usage industriel et commercial démontrant qu'ils n'utilisent pas les services collectifs d'enlèvement des déchets et de déchèterie. *« On s'en tient à la loi rien qu'à la loi »*, a justifié Françoise Mesnard.

Enfin, au chapitre des travaux, le conseil a délibéré en faveur de l'installation de brasseurs d'air dans 170 salles, classes ou dortoirs communautaires. Destinée à adapter les bâtiments aux épisodes de canicule, l'opération sera lancée sans délai. À la phase d'appels d'offres, prévue jusqu'en décembre, succéderont les travaux, de janvier à mai. Les 368 000 euros engagés sont subventionnés à hauteur de 50 % par le Fonds vert, laissant un reste à charge de 184 000 euros pour la collectivité.

Tony Landret (Correspondant)

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Premier film du cycle « Famille, Familles » à Cinévals



La famille Goupi - Mains-Rouges (Fernand Ledoux) debout. *© DR*

Le nouveau cycle proposé par l'association Grand Écran, consacré cette saison au thème *« Famille, familles »*, débute avec *Goupi Mains Rouges*, de Jacques Becker, avec Fernand Ledoux et Robert Le Vigan (1943 – 1 h 30), lundi 5 octobre à 20 h 30 à Cinévals.

Le film plonge au cœur d'une famille charentaise de paysans, dont les membres se disputent le magot de l'aïeul. Chacun est identifié par un surnom qui résume son caractère ou son histoire : Goupi Mes Sous, ainsi nommé pour son avarice ; Goupi Monsieur, le Parisien ; Goupi Muguet, la jeune fille ; Goupi Tonkin, l'ancien d'Indochine ; Goupi l'Empereur, 106 ans, le patriarche ; Goupi Mains Rouges, le solitaire de la famille ; mais aussi Goupi La Loi, Goupi Tisane, Goupi Dicton ou encore Goupi Cancan… Autant de surnoms qui donnent immédiatement le ton de cette singulière galerie familiale.

Adapté du roman de Pierre Véry, *Goupi Mains Rouges* rencontre un important succès lors de sa sortie en pleine Seconde Guerre mondiale, notamment auprès du public de la France rurale. Jacques Becker y livre un portrait âpre, parfois féroce et oppressant, d'un monde paysan traversé par les rivalités familiales, les secrets, les convoitises et les rapports de pouvoir. Cette projection ouvre ainsi le cycle 2026-2027 de Grand Écran, qui explorera, chaque premier lundi du mois jusqu'en juin, les multiples représentations de la famille au cinéma.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

L'emprise conjugale portée à l'écran

Cinévals projette *Si tu penses bien*, film dans lequel l'actrice Monia Chokri dévoile avec justesse les mécanismes de l'emprise conjugale, une performance saluée par le Valois de l'actrice au Festival d'Angoulême.

Le film de Géraldine Nakache, *Si tu penses bien*, est projeté à Cinévals à partir de cette semaine. Il a valu à Monia Chokri le Valois de l'actrice au Festival du film francophone d'Angoulême. Un prix grandement mérité. L'actrice joue le rôle d'une femme qui perd pied progressivement face à un mari (Niels Schneider) qui prend le contrôle de sa vie. « *Mais si tu penses bien, il ne t'arrivera que du bien* », lui dit-il.

Quatrième film de la réalisatrice et le premier où elle ne joue pas, elle « *a souhaité mettre en lumière la violence sourde, cachée et tue au sein d'un couple, qui se manifeste dans la sphère intime, au quotidien »,* explique-t-elle dans le dossier de presse du film. Cette violence qui opère de manière insidieuse dans l'ombre des espaces domestiques, constitue un angle mort, un fait de société bien réel, mais peu représenté.



Monia Chokri, Valois de l'actrice à Angoulême, face à Niels Schneider. *© Liaison cinéma - Les productions du Ch'timi*

« *En tant que femme et réalisatrice, j'ai éprouvé le besoin d'éclairer, dans une fiction pour le cinéma, cette toile d'araignée que tisse l'emprise, et l'état de confusion dans lequel elle plonge les femmes au sein des couples concernés* », souligne la réalisatrice. Et de poursuivre : « *Mon objectif principal était de filmer le doute de mon personnage jusqu'à le transmettre même au spectateur. Aller chercher sous la surface de l'eau et détricoter comme dans un thriller les mécanismes d'un piège qui se referme sur mon héroïne.* »

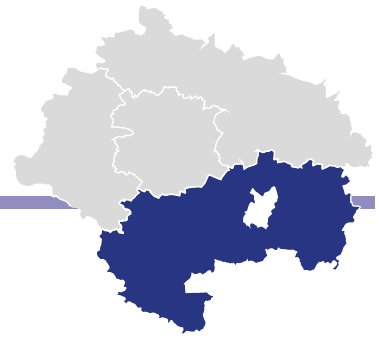
Mona Chokri est une actrice et réalisatrice québécoise. Son dernier film en tant que réalisatrice et actrice, « *Simple comme Sylvain* » a reçu plusieurs prix dont le César du meilleur film étranger en 2024. On a pu la voir récemment dans *Des preuves d'amour,* d'Alice Douard, sur les relations au sein d'un couple de femmes qui attendent leur premier enfant, et dans *Les enfants vont bien*, Nathan Ambrosioni, Valois de diamant au FFA en 2025.

Serge Bouteille (Correspondant)

Horaires sur saint-jean-angely.veocinemas.fr

CORRESPONDANT
Kevin BAUDY - 06 17 91 63 05
Pierrette LACLIE - 05 46 95 95 51

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



BERCLOUX

Laurent Riglet mise sur la proximité : « Je cible facilement les administrés »

Après plus de deux trimestres à la tête de la mairie de Bercloux, Laurent Riglet dresse un premier bilan. La flexibilité et l'adaptabilité font, depuis, partie de son quotidien.

L'adaptabilité : une qualité nécessaire pour être maire. Laurent Riglet s'en est rapidement rendu compte. Élu en mars dernier, l'édile a dû apprendre à conjuguer son emploi et ses missions avec les imprévus. « *Les débuts étaient un peu mouvementés* », sourit-il. Peu de temps après avoir voté le budget, les petites catastrophes s'enchaînent. Une fuite est découverte dans un local et le matériel technique fait des siennes. Les soucis logistiques rythment ces premiers mois et forcent l'édile à repenser les dépenses communales. « *On ne s'ennuie pas et on ne baisse pas les bras !* »

Outre ses quelques mésaventures, Laurent Riglet se plaît à être maire. Ancien conseiller municipal de Philippe Laclie lors de la précédente mandature, il aime s'investir pour les Berclaudiens. Il tire de ses précédentes fonctions un véritable avantage : « *Je cible facilement les administrés comme je connaissais déjà certaines de leurs problématiques.* » Sa proximité, déjà établie, avec les habitants lui permet ainsi de répondre aux ambitions de son mandat. L'entraide entre voisins, l'intergénérationnalité et la mise en valeur du monde agricole font partie des valeurs qu'il aimerait transmettre.



Laurent Riglet, maire de Bercloux, et son adjoint Benoît Rouyer. © C.D.L.

L'expérience de chacun mise à profit

L'entraide n'est pas seulement un principe appliqué aux habitants. Laurent Riglet a construit son équipe municipale sur cette même idée. Seule difficulté au tableau : respecter la parité, nouvelle obligation de ces municipales. « *J'ai dû démarcher du côté des femmes* », reconnaît-il. Pour autant, il a trouvé des personnes prêtes à s'investir pleinement. C'est par exemple le cas de Benoît Rouyer, premier adjoint en charge de la voirie, de l'encadrement des agents d'entretien, du suivi des déchets et des bâtiments communaux. Nouveau dans la politique locale, Benoît Rouyer se montre positif et enthousiaste : « *J'avais vraiment envie de m'impliquer. Il* [N.D.L.R : Laurent Riglet] *nous a demandé si on pouvait le suppléer et ce que l'on pouvait proposer.* » L'électromécanicien s'est donc vu attribuer des missions en lien direct avec sa profession.

Pour Laurent Riglet, la mairie ne serait pas ce qu'elle est sans l'aide précieuse de sa secrétaire. « *C'est ma professeure, elle m'aiguille beaucoup.* » Son expérience administrative est bénéfique à la gestion et au traitement des dossiers de la commune. « *On prend le temps de faire les choses. C'est vraiment de l'organisation.* » L'édile s'inquiète par ailleurs de devoir poursuivre son apprentissage de maire sans elle. « *Elle s'en va en mai. Il faudra la remplacer elle et toute son expérience.* »

Un cap clair axé autour du budget

Autre principe appliqué à son mandat : la lucidité. Maire d'une petite commune, Laurent Riglet veut aider ses habitants tout en restant réaliste : « *Notre préoccupation, c'est le budget.* » Celui-ci se voit restreint avec une baisse de 19 000 euros. Les projets sont donc pensés en conséquence. La commune bénéficiera quand même de changements. Le premier est le passage des luminaires en LED, une « *source d'économie* » financière et écologique. Un bâtiment communal fera également l'objet d'une restructuration en faveur des chasseurs. Une partie de l'édifice sera réaménagée en cabane de dépeçage.

> *"Nous voulons rassembler la population"*

Laurent Riglet souhaite également faire de sa commune un espace de vie convivial. « *Nous voulons rassembler la population.* » Et pour cela, rien de tel que l'esprit village ! Alors pour y parvenir, le maire multiplie les événements et les animations. « *Nous voulons en faire plus que les autres années* », sourit-il. L'agenda communal se remplit vite : festivités du 14 juillet, concerts, opération « nettoyons la nature », vide-maison, soirées à thème, octobre rose et Noël des enfants. Ce beau programme sera réalisé avec la volonté « *de faire mieux* » et de « *rester dans la simplicité* ».

Charlotte Di Lelio

URGENCES

- **Samu** : 15
- **Gendarmerie** : 17
- **Sapeurs-pompiers** : 18
- **Pharmacie de garde** : 3237 (0,35€ TTC/minute). Votre officine affiche aussi les coordonnées de la pharmacie de garde la plus proche.
- **Médecin de garde** : dentiste composez le 15
- **Victimes ou témoins de violences faites aux femmes** : téléphonez au 3919 ou par SMS au 114. Site internet : arretonslesviolences.gouv.fr. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.
- **Enfance en danger** : le numéro d'appel national est le 119.Ouvert 24h/24, 7/7, gratuit.

BRIZAMBOURG

Ma Quincaillerie fête ses cinq ans

Commerce bien connu et très sollicité dans la commune, Ma Quincaillerie vient de fêter ses cinq ans d'existence. Le 19 septembre, Christelle et Jean-Baptiste ont réuni pour l'occasion leurs fidèles clients et leurs amis.

Près de 200 personnes ont poussé la porte de la quincaillerie samedi 19 septembre, au fil de la journée. Une fréquentation qui témoigne de l'attachement des habitants à ce commerce de proximité, repris il y a cinq ans par Christelle et Jean-Baptiste après le départ à la retraite de Dominique Legay. Pour l'occasion, les deux commerçants avaient souhaité réunir clients, habitants et partenaires autour d'une journée conviviale. Plusieurs animations étaient proposées, avec notamment des jeux et une tombola gratuite dotée de différents lots offerts par les fournisseurs partenaires. Un stand de dégustation d'huîtres et un espace de restauration complétaient la journée.

Au-delà de l'événement, cette rencontre a aussi rappelé la place occupée par la quincaillerie dans la vie locale. Le départ à la retraite de Dominique Legay avait suscité des interrogations chez certains habitués quant à l'avenir du magasin. Sa reprise par Christelle et Jean-Baptiste a finalement permis d'en assurer la continuité. Le commerce a conservé la diversité de son offre, notamment la vente de produits au détail, ainsi que différents services de dépannage et de réparation de matériel. Jean-Baptiste y a également apporté sa spécialité : la réalisation de flexibles hydrauliques.

« *Nous remercions la présence de nos invités, leurs attentions, leur bienveillance à notre égard. Nous remercions également nos amis bénévoles qui nous ont énormément aidé pour nous soutenir dans cette mémorable organisation* », avancent Jean Baptiste et Christelle qui donnent rendez vous pour les 10 ans de leur entreprise.

P. L.
(Correspondante)



Jean Baptiste et Christelle Legay. © P. L.

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Patricia Mercier préfère le dialogue au conflit

Depuis le mois d'août, la commune accueille une conciliatrice de justice. Retraitée de la gendarmerie nationale, Patricia Mercier retrouve dans cette fonction le contact humain et le goût du terrain qui ont jalonné son parcours.

À Saint-Hilaire-de-Villefranche, les conflits de voisinage et les différends entre particuliers ont désormais leur interlocutrice. Depuis le mois d'août, Patricia Mercier tient une permanence les premier et deuxième mercredis de chaque mois dans la commune. Une nouvelle mission pour cette retraitée de la gendarmerie nationale qui n'a pas vraiment eu le temps de s'ennuyer depuis son départ à la retraite, en 2015.

Trois ans plus tard, elle devenait conciliatrice de justice. Aujourd'hui, elle partage son temps entre plusieurs permanences. Elle intervient à Saujon les mardis et jeudis et à Pons les troisième et quatrième mercredis de chaque mois. À cela s'ajoutent plusieurs engagements associatifs et une activité dans le domaine de la pêche sportive.



Bien que la fonction de conciliateur de justice soit bénévole, elle reste néanmoins assermentée. © T.C.

Fil conducteur d'une vie

Cette fonction n'est pourtant pas une reconversion par hasard. « *Je me suis aperçue qu'il y avait un fil conducteur. J'ai été animatrice, aide-soignante, sous-officier de gendarmerie*, remarque la conciliatrice. « *J'ai eu beaucoup de contacts humains, de disponibilité. J'ai toujours cherché à trouver des solutions et à être utile pour les autres*. »

Le contact humain est précisément ce qui l'a poussée vers la conciliation. Après une carrière dans la gendarmerie, le terrain lui manquait. Dans son nouveau rôle, elle retrouve des habitants confrontés à des situations parfois complexes. Une personne peut ainsi venir exposer un conflit de voisinage tout en étant elle-même en tort. Le rôle de la conciliatrice n'est pas de prendre parti, mais d'écouter les deux parties et de les accompagner vers une solution acceptable.

Cette neutralité n'empêche pas Patricia Mercier de s'investir pleinement dans les dossiers qu'elle reçoit. Sa sensibilité et son empathie l'amènent à prendre au sérieux les situations qui lui sont confiées. « *Souvent, j'ai affaire à des personnes démunies et isolées qui craquent au téléphone, c'est dur à entendre*, confie la retraitée active. » Les situations rencontrées sont particulièrement variées : arbre trop haut, nuisances sonores, problèmes de voisinage, retards de paiement, litiges liés à une succession… Les conciliateurs de justice peuvent intervenir dans de nombreux conflits civils, notamment lorsque le montant du litige ne dépasse pas 5 000 euros.

Une fonction bénévole

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole dont la mission consiste à permettre aux parties de trouver une solution amiable à leur différend. Il écoute les personnes concernées, analyse leur situation et peut les conseiller. Il ne juge pas et ne peut pas imposer une décision.

« *Il faut bien comprendre que privé peut dire professionnel*, précise Patricia Mercier. *Un litige entre un particulier et une entreprise, notamment pour un problème de paiement, peut donc entrer dans mon champ d'intervention*. » Le divorce constitue en revanche une exception : il relève du juge aux affaires familiales. Les conciliateurs peuvent toutefois intervenir dans certains litiges concernant notamment des retards de paiement de pension alimentaire. Quatre-vingt-douze personnes exercent cette fonction bénévolement et dépendent de la cour d'appel de Poitiers. Elles ont traité 4 000 affaires l'an dernier. En Vals de Saintonge, Patricia Mercier traite beaucoup avec Florence Henoux, juge coordinatrice des contentieux au tribunal de Saintes dont elle loue le travail. La conciliation peut aboutir à trois situations. Lorsque les deux parties trouvent un terrain d'entente, le conciliateur constate un accord, qui peut être formalisé par écrit. Si aucun compromis n'est possible, il constate un échec de la conciliation. Enfin, lorsque l'une des parties ne répond pas aux sollicitations ou refuse de participer à la démarche, il peut constater une carence.

Dans tous les cas, l'objectif est d'éviter qu'un conflit ne s'envenime et, lorsque cela est possible, de trouver une issue sans passer par une procédure judiciaire. Une démarche qui peut également contribuer à désengorger les tribunaux, dont les délais explosent. À Saint-Hilaire-de-Villefranche, cette présence répond visiblement à un besoin plus important que prévu. « *Je ne pensais pas qu'il y avait autant de contentieux et de problèmes de voisinage* », reconnaît Jérémy Vaqueta, le maire de la commune.

Une surprise pour l'élu, mais une mission supplémentaire pour Patricia Mercier. Avec son expérience du terrain, son écoute et cette volonté de rester utile aux autres, la conciliatrice entend désormais jouer les intermédiaires là où le dialogue s'est parfois définitivement rompu. Parce qu'avant un procès, il reste souvent une dernière possibilité : se parler.

Théo Chiramberro

- **Permanence 1er et 2e mercredis de chaque mois de 9h à 16h. Contact : 06 86 32 60 34 et patricia.mercier@conciliateurdejustice.fr**

S.A.R.L.
AMBULANCE ANGÉLY ASSISTANCE
AMBULANCE - VSL - TAXI
C. MARCHAND
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
05 46 32 57 51

Pompes Funèbres Alter
24h/24 7j/7
- Articles et monuments funéraires
- Travaux de cimetière
- 2 chambres funéraires
- Transport avant et après mise en bière, toutes distances
- Organisation complète des obsèques

AULNAY
4, route de Saintes
05 46 33 31 29
MATHA
2, allée des Églantines
05 46 33 37 62

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@LANGERIENLIBRE

MATHA

Le Forum
- Jeudi 1er octobre :
Trois adieux à 20h45 (VO).
- Vendredi 2 et lundi 5 octobre : *La frappe* à 20h45.
- Samedi 3 octobre :
La dernière patiente à 20h45.
- Dimanche 4 octobre :
La dernière patiente à 15h.

VDS Mobilité
Ateliers gratuits de vélonomie proposés par VDS Mobilité **jeudi 8 octobre**, de 13 h 30 à 16 h 30, à la Maison France Services. Objectif : apprendre les gestes simples d'entretien et les petites réparations pour être autonome avec son vélo. Atelier en petit groupe (6 personnes maximum) sur inscription au 07 86 07 34 98. Pas besoin d'apporter son vélo.

BLANZAC-LÈS-MATHA

Repas des vendanges
Organisé par le comité des fêtes **samedi 17 octobre** à 20h, salle des fêtes. Animé par l'orchestre Amantino. Menu : apéritif, pâté en croûte maison, moules marinières, confit de canard, fromages et salade, tarte aux pommes, café, digestif, vin (rosé/rouge). Prix : adulte 25€, enfant 12€ (de 5 à 12 ans). Réservations jusqu'au lundi 12 octobre au 06 41 14 14 43 ou 06 47 05 03 00.

SONNAC

Soirée « paillou »
Organisé **samedi 17 octobre**, à partir de 19 h 30, avec animation assurée par Baluchon. Au menu : apéritif, soupe, assiette de charcuterie, côte de porc accompagnée de mogettes, salade et fromage, puis salade de fruits et galette charentaise. Café et vin à volonté sont également compris. Tarif : 22 € et 12 € pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations au 06 82 86 20 46 ou au 06 21 28 45 18.

NANTILLÉ

Repas dansant
Organisé par le club de l'Amitié Aujac - Authon - Ste-Même **mercredi 7 octobre** à la salle des fêtes à partir de 12h. Menu : apéritif, coquille merlu mayonnaise, jambon à l'os sauce pineau, pommes grenaille, émincé de champignons, assiette de 2 fromages et salade, pêche melba maison, vins (rosé et rouge), café, cognac. Tarif : 25 €. Animation Amantino. Apportez vos couverts. Réservations au 06 86 62 80 89.

PAROISSES

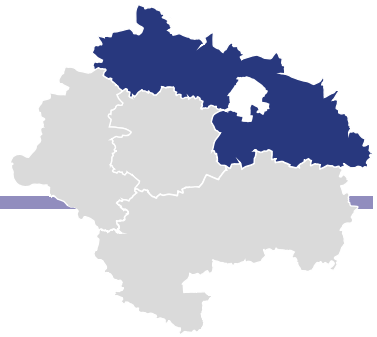
St-Hilaire/Brizambourg/Burie
Célébrations dominicales :
- Samedi 3 octobre : messe à Nantillé à 18h30
- Dimanche 4 octobre : petit pèlerinage pour tous à Dompierre, rendez-vous à 10h à l'église. Marche priante vers la statue de la Vierge et retour à l'église pour la messe. Partage du verre de l'amitié

En semaine :
Messe jeudi à 9h à Burie précédée des Laudes, et vendredi à 18h à St-Hilaire.

Contact pour Saint-Hilaire-de-Villefranche : 05 46 95 33 80 ou 06 11 96 23 72, pshdvsainthilaire@gmail.com ; pour Burie : 09 51 70 50 29, pbstv@gmail.com

CORRESPONDANTS
Sabine BÉSIAT - 06 07 16 26 21
Philippe TUMO - 06 20 01 70 06

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SAINT-SÉVERIN-SUR-BOUTONNE

En forêt de Chizé, sur les traces de l'US Army

Entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la fin des années soixante, plusieurs bases militaires de l'OTAN ont été implantées sur le sol français. Voici l'histoire de l'une d'entre elles, nichée au cœur de la forêt de Chizé.

Derrière les clôtures, au cœur de la forêt de Chizé, les vestiges d'une présence américaine vieille de plus de 70 ans sont toujours là. Un lieu méconnu, placé sous surveillance et strictement interdit au public. Clément Taureau, adjoint au responsable de l'Unité territoriale Charente - Sud Deux-Sèvres à l'Office national des forêts (ONF) et référent police de cette même unité, en a exceptionnellement ouvert les portes à *l'Angérien Libre*.

En 1950, en pleine guerre froide, les premiers contingents de l'US Army arrivent en France par les ports de Saint-Nazaire, La Rochelle (La Pallice) et Bordeaux. En 1958, la présence américaine atteint jusqu'à 100 000 ressortissants sur le territoire français. Elle s'achèvera à la fin des années 1960. La forêt domaniale de Chizé s'étend sur environ 4 200 hectares. En décembre 1953, des entreprises locales entament la construction d'un vaste camp sur 2 400 hectares. La route départementale reliant Chizé, Villiers-en-Bois et Prissé-la-Charrière constitue alors la ligne de démarcation entre le camp américain et la partie de la forêt restée accessible.



Le bunker à obus. ©P.T

Une clôture de barbelés de 27 kilomètres

Six mois après le début des travaux, plus de la moitié du massif forestier se retrouve encerclée par une clôture de barbelés haute de 2,50 mètres et longue de 27 kilomètres. À l'intérieur du périmètre court un chemin de ronde. Deux cents hangars destinés au stockage des munitions sont construits le long de routes goudronnées. Trois d'entre eux subsistent aujourd'hui. Plusieurs portails, équipés de postes de garde, contrôlent les différents accès au site, dont la surveillance est assurée par 450 soldats.

Ce dépôt de munitions est destiné à l'armée de l'air. Les obus sont entreposés séparément dans des bunkers spécialement conçus pour canaliser latéralement les projections en cas d'explosion. La forêt elle-même joue un rôle protecteur : les arbres doivent notamment limiter les effets d'éventuels bombardements. Quelques prairies d'environ un hectare et demi, utilisées pour entreposer provisoirement des approvisionnements dans l'attente de leur stockage, ont également été préservées.



Trois sur deux cents hangars de dépôt subsistent. *© P.T.*

> *« Nous retrouvons encore des munitions »*

Les munitions arrivent par voie ferrée, via Niort ou Saint-Jean-d'Angély, avant de marquer un arrêt à Beauvoir. Un embranchement ferroviaire permet ensuite de pénétrer directement au cœur de la forêt. Les traces laissées par cette ancienne voie sont encore visibles aujourd'hui et atteignent, par endroits, 15 mètres de profondeur pour un mètre de largeur. Des camions prennent ensuite le relais pour assurer les liaisons entre les différentes zones.

« Nous retrouvons encore des munitions, confie Clément Taureau. *Avant leur départ, les Américains ont tout rasé au bulldozer et tout fait sauter. Les sols en demeurent durablement pollués. »*

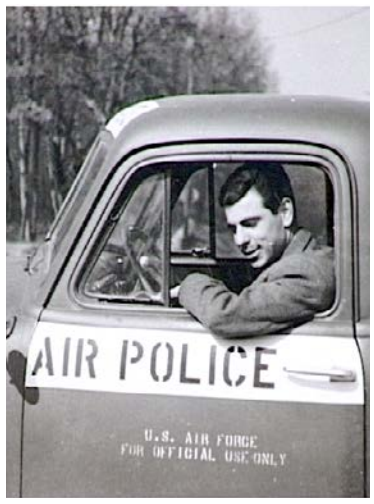
Le camp dispose alors de nombreuses infrastructures. Une caserne de pompiers, rasée en 2010, se dressait au rond-point des Houillères, face à la maison forestière. Un château d'eau, un équipement radio, des poteaux électriques et téléphoniques ainsi qu'une station d'épuration complétaient l'ensemble. La caserne, qui pouvait accueillir plus de 1 000 militaires, abrite aujourd'hui notamment des activités de recherche scientifique et liées à la biodiversité.

Réserve biologique intégrale

Malgré cette présence militaire, l'activité forestière ne s'interrompt pas. *« Durant cette période d'occupation, les services forestiers maintenaient leur présence en divers endroits, la gestion de la forêt ne pouvant souffrir du moindre retard »*, explique Clément Taureau. La forêt de Chizé n'est pas un cas isolé. D'autres installations américaines existent notamment dans le Loiret, dans la Vienne, en forêt de Vouillé-Saint-Hilaire, mais aussi en forêt de la Braconne, près d'Angoulême, ou encore à Bussac-Forêt, en Charente-Maritime.

En 1966, sous la présidence du général de Gaulle, la France quitte le commandement militaire intégré de l'Otan. Les forces américaines doivent alors évacuer leurs installations françaises et quittent progressivement les lieux. Aujourd'hui, une partie de cet ancien périmètre militaire est classée en réserve biologique intégrale. Devenue un espace privilégié pour l'observation scientifique, la forêt de Chizé est notamment reconnue pour les recherches qui y sont menées sur les écosystèmes, la faune et la flore. Derrière les clôtures d'un site toujours inaccessible au public subsistent ainsi les traces d'un épisode méconnu de la guerre froide en Deux-Sèvres.

Philippe Tumo (Correspondant)



De 1950 à 1967, l'armée américaine s'installe. *© Collections-privées-ONF*

AULNAY-DE-SAINTONGE

Cinéma Chez Nous
- Vendredi 2 octobre : *Fils de personne* à 21h au complexe culturel.

Bourse aux vêtements
Organisée par le foyer rural, du **5 au 9 octobre**, à la salle municipale. Les inscriptions sont obligatoires, du 28 septembre au 2 octobre, au 05 46 33 19 08. Dépôt des articles lundi 5 octobre après-midi et mardi 6 octobre au matin. Vente mercredi 7 octobre, de 9h à 19h, et jeudi 8 octobre, de 9h à 12h. Les invendus seront à récupérer vendredi 9 octobre, de 12h à 15h. Une participation de 1 € par liste de 25 articles est demandée, avec une liste par personne. Les vêtements sont acceptés à partir de 12 ans, ainsi que deux paires de chaussures maximum, à partir de la pointure 35. L'association retient 10 % du montant des ventes.

Maison de la presse
Pendant au moins trois semaines, l'établissement accueillera ses clients uniquement le matin. Les personnes souhaitant notamment retirer ou déposer un colis sont invitées à tenir compte de ces horaires provisoires.

LOULAY

Cinéma Chez Vous
Suite à un « léger » incident technique, la projection du film *De la Comédie française* prévue vendredi 2 octobre à 21h est reportée.

FNACA
Assemblée générale **samedi 3 octobre** à 16h, à la salle des halles. À l'ordre du jour : rapport moral et financier, renouvellement du conseil d'administration et questions diverses. La distribution des cartes et du calendrier 2027 se fera dès 15h.

Soirée cassoulet
Organisée par la Gaieté rurale de Vergné, animée par Elo'Die, **samedi 17 octobre** à partir de 20h à la salle des fêtes de Loulay. Menu : apéritif, potage, cassoulet, fromage, dessert, vin et café compris. Tarif : 25 €. Réservation et paiement à l'inscription avant le 9 octobre : 06 80 60 52 67 ou 06 26 43 30 11.

SAINT-PIERRE-DE-L'ISLE

La Veugne d'Ô Roy
Réunion de présentation de l'association et de ses projets **samedi 3 octobre** à partir de 15h30 à la salle Jean Nazet. Verre de l'amitié offert. Ouvert à tous. Renseignements : 06 71 28 83 44 ou laveugnedoroy@gmail.com.

LA CROIX-COMTESSE

Repas provençal
Organisé par l'Amitié villageoise **dimanche 18 octobre** à 12h30 dans la salle communale. Au menu : apéritif, salade niçoise, daube de bœuf - riz, fromage, tarte aux figues, côtes de Provence, café, digestif. Prix : 25 € adultes et 10 € de 6 à 12 ans (paiement à l'inscription). Animé par Amantino. Réservation avant le 9 octobre au 06 38 68 04 77 ou 06 03 05 85 18.

DŒUIL-SUR-LE-MIGNON

Foyer rural
L'assemblée générale de l'association se déroulera **vendredi 2 octobre** à 19h au Moulin à café, 7 rue des Écoles. Bilan moral et financier, projets pour la nouvelle saison, élection du conseil d'administration, verre de l'amitié. Renseignements au 06 01 91 59 81.

MESSES

Paroisse d'Aulnay
- Samedi 3 octobre : 17h à Paillé.
- Dimanche 4 octobre : 11h à Aulnay.

Secteur paroissial de Loulay
- Dimanche 4 octobre : 9h30 à Saint-Séverin-sur-Boutonne.

Il est encore temps de s'inscrire pour l'éveil à la foi (jusqu'à 7 ans), le KT (CE-CM) et l'aumônerie (6e et au-dessus). Toutes les rencontres se déroulent à Aulnay. Tél. : 05 46 33 10 49.

VILLENEUVE-LA-COMTESSE

Quand la végétalisation dessine l'école de demain

La cour de l'école élémentaire La Fraternelle a été rénovée et végétalisée, avec pour ambition d'améliorer la qualité de vie des 125 élèves ainsi que des équipes pédagogiques. Une initiative qui pourrait essaimer en Vals de Saintonge

Une cour métamorphosée, plus verdoyante, plus agréable et plus fraîche, offrant un cadre idéal pour des jeux variés ainsi que pour l'observation, la découverte et l'apprentissage. Élus, partenaires, enseignants, parents, inspectrice de l'Éducation nationale et député se sont unanimement accordés à saluer l'excellence du résultat lors de la cérémonie d'inauguration du vendredi 25 septembre.



Le chantier a notamment inclus la désimperméabilisation de 470 m² d'enrobé. © P.T.

> *« Ce résultat est le fruit d'une collaboration fructueuse »*

Le projet, initié en 2025 sous l'impulsion de l'ancien conseil municipal présidé par Simone Roy, a été poursuivi par Bastien Chapacou, actuel maire de la commune. *« Je tiens à remercier la collectivité d'avoir porté son choix sur Villeneuve, qui est, sans fausse modestie, le plus beau village du monde, ainsi que l'ensemble des équipes pour leur travail remarquable »*, déclare-t-il. Il ajoute : *« Ce résultat est le fruit d'une collaboration fructueuse avec l'ancien conseil. »*

Les élèves et leurs familles ont été pleinement associés à la conception de la cour en exprimant leurs souhaits. Les enseignants ont apporté leur expertise. Les services et partenaires ont ensuite traduit ces aspirations en réalisations tangibles. Plusieurs mois de réflexion, de travail et de concertation ont mobilisé le Comité Intercommunal d'Écologie, dans le cadre du programme Am Stram Graines, le collectif Brèche, Alter-Bâtir ainsi que Nature & Santé et Territoire.

« Il y a une trentaine d'années, se rappelle Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély, *les parents refusaient que leurs enfants se salissent ou entrent en contact avec la terre*, rappelle-t-elle. *L'enrobé s'imposait partout, sans que nul ne mesure alors le rôle de ces revêtements dans la production de chaleur, ni leur incidence sur le confort des cours d'école face aux défis du changement climatique. »*

Des travaux d'envergure

Des travaux d'envergure ont porté sur les cours maternelle et élémentaire, représentant une superficie totale de 2 315 m². Le chantier a notamment inclus la désimperméabilisation de 470 m² d'enrobé, la plantation de deux cents végétaux vivaces ainsi que de plants acquis par l'école, la création d'un verger pédagogique et la mise en terre de vingt grands arbustes. Six arbres fruitiers, 47 arbustes, dont 22 fruitiers, des herbes aromatiques et des essences locales ont été plantés. Seules des espèces adaptées aux fortes chaleurs ont été retenues, telles que des saules ou des tamaris, sur une surface de 965 m², dans le respect des plantations existantes.

Un cadre plus ombragé et plus frais, une attention particulière accordée à l'eau et à la biodiversité : l'ensemble de ce projet a été réalisé pour un coût de 50 000 € HT. Tous les matériaux utilisés sont issus du réemploi : une porte de garage, trois volets roulants en bois, quatre hublots, six tourets en bois et du bois de palettes de transport.

> *« De nombreux autres projets verront le jour »*

« De nombreux autres projets verront le jour, avec l'espoir que les enfants y trouvent avant tout la joie de vivre dans un environnement naturel ancré dans notre territoire », souligne Laurent Bouillé, vice-président de Vals de Saintonge Communauté en charge des affaires scolaires et de la jeunesse. Les retours des enseignants sont très positifs.

Cette cour constitue une salle de classe à ciel ouvert. Elle témoigne d'une école soucieuse du bien-être des enfants, capable de s'adapter au changement climatique et où l'environnement devient lui-même un support pédagogique : sensibilisation au vivant, au cycle de l'eau et au soin des plantations. *« Chers enfants, cette cour est désormais la vôtre : jouez, apprenez, découvrez, prenez-en soin et, surtout, profitez-en »*, conclut Fabrice Barusseau, député de la circonscritpion.

Philippe Tumo (Correspondant)

CHEZ MIMI
Bar - Restaurant - Pizzeria
05 46 33 80 59
10 place Général de Gaulle - 17330 LOULAY
Restaurant ouvert 7J/7
Lundi et mardi : 9h - 15h
Mercredi : 9h - 21h / Jeudi : 9h - 22h
Vendredi et samedi : 9h - 24h / Dimanche : 8h - 23h
PIZZA À EMPORTER du mercredi au dimanche soir



SARL AUTO CONTRÔLE AUMÉRIA
CONTRÔLE TECHNIQUE VÉHICULES LÉGERS
20 rue des Alouettes
17470 AULNAY-DE-SAINTONGE
05 46 24 00 00
autosecurite.aulnay@autosecurite.com
HORAIRES D'OUVERTURE
Le Lundi : 13h45-17h45
Du Mardi au vendredi : 8h15-12h15/13h45-17h45
Un samedi par mois de 9h à 16h (nous consulter).
Prenez rendez-vous
AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE
objectifcode

RIVES-DE-BOUTONNE

Petit à petit, les barrages sur La Brédoire sont retirés

Comme chaque année à l'approche d'octobre, Bruno Pommier démonte une partie des barrages de la Brédoire. Le maire de Rives-de-Boutonne en profite pour réaffirmer son opposition à leur suppression définitive.



Les barrages sont mis en place à partir de mai, puis retirés au début du mois d'octobre. © P.T.

À Rives-de-Boutonne, Bruno Pommier, maire de la commune, s'oppose depuis 2018 à la destruction des barrages sur la Brédoire. Répartis sur deux kilomètres, ils étaient une vingtaine — certains à crémaillère, d'autres à clapet — et six subsistent aujourd'hui. *« Pour ceux qui ont disparu, il ne reste rien, ou seulement les fondations »*, précise-t-il.

Afin de restaurer la continuité écologique et de garantir la libre circulation des poissons et des sédiments, l'édile défend une solution simple : des planches ou une vanne manœuvrée à la manivelle. Les barrages sont mis en place à partir de mai, puis retirés au début du mois d'octobre. Bruno Pommier procède à leur démontage à cette période, car il lui est nécessaire d'entrer dans l'eau pour y accéder. *« Fin septembre, la température de l'eau demeure supportable. »* La sécheresse, quant à elle, persiste : les températures atteignent encore 30 °C.

Certains barrages à manivelle, plus aisés à démonter, demeureront en place encore quelque temps. *« Avec la baisse du niveau de l'eau, les berges se dessécheront et les prairies jauniront, faute de précipitations, jusqu'aux prochaines pluies. »* La suppression d'ouvrages en travers des cours d'eau n'a rien d'inédit.

Bruno Pommier a reçu une offre financière substantielle pour araser les barrages, les retirer et procéder à une recharge granulométrique. *« Les barrages ont été édifiés sur des plateformes naturelles et fonctionnaient parfaitement par le passé. Je refuse que la Brédoire devienne une rivière à sec ! C'est une réalité. Ici, vous avez une rivière qui fonctionne, et ce système existait bien avant moi. »*

Philippe Tumo (Correspondant)

AULNAY-DE-SAINTONGE

Le docteur Knockaert a rejoint la maison de santé

Depuis le 7 septembre dernier, le docteur François-René Knockaert, médecin généraliste, a rejoint ses consœurs Marie-Chrystel Auvray et Mihaela Petrea au sein de la maison de santé de la zone de l'Ormeau.

Originaire du nord de la France, François-René Knockaert y a suivi ses études et commencé sa carrière en tant que médecin remplaçant, comme beaucoup de ses confrères. Il s'est ensuite orienté vers la santé publique en suivant une formation à l'École des hautes études en santé publique, que l'on appelle plus simplement l'école de Rennes, pour devenir médecin inspecteur de santé publique. *« C'était très intéressant, car les domaines d'intervention étaient très variés. Je travaillais aussi bien à la veille sanitaire qu'avec les services de la préfecture pour des projets d'installation d'entreprises par exemple ».*

Pour différentes raisons, il choisit ensuite de quitter son poste pour ouvrir un cabinet à Wimereux, dans le Pas-de-Calais, avant de s'installer à Calais. Quelques années plus tard, il part exercer en Martinique, avant de choisir de revenir en métropole.

Pour quelqu'un qui revient des Antilles, le choix de s'installer à Aulnay peut paraître étonnant. *« Mais dans le sud de la France, il fait trop chaud »*, plaisante le docteur, avant de confier qu'étant enfant, il venait passer ses vacances sur l'île de Ré. Il ne souhaitait pas non plus ouvrir un cabinet dans une ville comptant déjà beaucoup de généralistes. La Charente-Maritime était donc un département qui convenait au médecin et à sa famille, mais ce sont les arguments du maire Stéphane Chedouteaud qui ont été décisifs : *« Il nous a vanté tous les avantages que présente Aulnay, sa situation géographique, les locaux de la maison de santé, la proximité de l'aéroport. Il nous a vraiment convaincus ! Et l'accueil a été formidable, autant par la mairie que par les professionnels de santé. »*

Proximité et espace santé

D'ici quelques mois, le docteur Knockaert pourra accueillir un médecin junior en stage. Ce sera bien sûr un médecin supplémentaire, mais, au début, son encadrement demande beaucoup de temps au maître de stage et ne permet donc pas de doubler le nombre de consultations. Ce système a toutefois fait ses preuves. Que ce soit dans le Calaisis ou en Martinique, où le docteur Knockaert a accueilli des médecins juniors, certains sont restés exercer avec lui, tandis que d'autres ont repris son cabinet.

Selon le docteur Knockaert, les patients ont d'abord besoin de soins primaires, c'est-à-dire d'un premier recours au système de santé. Favoriser l'accès aux soins en milieu rural permet également de développer la prévention. Ce qui est primordial, selon lui, c'est donc le délai nécessaire pour obtenir un rendez-vous avec un médecin généraliste et la distance à parcourir pour s'y rendre. Ensuite, si nécessaire, le praticien oriente son patient vers l'hôpital ou un spécialiste. Pour lui, le problème ne réside pas seulement dans le nombre de médecins, mais aussi dans leur façon de travailler : *« Plus personne ne veut finir ses journées à 22h ou 23h, voire plus, comme le faisait mon père ! »* Si le nouveau généraliste a choisi de travailler avec le même logiciel que ses deux consœurs d'Aulnay, il préconise également à ses patients d'avoir un dossier médical partagé (DMP). Il s'agit d'un carnet de santé numérique sécurisé, intégré à « Mon espace santé » de l'Assurance maladie. Le DMP centralise les informations médicales du patient : traitements, allergies, examens ou encore comptes rendus. Surtout, il permet de partager, avec son autorisation, les données de santé essentielles à une meilleure prise en charge.



Le docteur Knockaert envisage d'accueillir un médecin junior stagiaire dans les prochains mois. © S.B.

La consultation du DMP permet notamment d'éviter les doublons d'examens et les interactions médicamenteuses, mais aussi de connaître les antécédents médicaux du patient, notamment lorsque celui-ci n'est pas en mesure de s'exprimer pour une raison ou une autre. Un autre de ses conseils : *« Ayez une activité physique régulière, quel que soit votre âge, c'est très important ! »*

Sabine Bésiat (Correspondante)

- **Maison de santé, 14 rue des Alouettes. Rendez-vous sur doctolib.fr ou au 05 46 84 71 74.**



DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

Dans la lumière du grand comble

Jusqu'au 11 novembre, le château accueille Chantal Bordessoules-Flesch et ses aquarelles, pour la dernière exposition de la saison estivale.

Chantal Bordessoules-Flesch est une artiste bien connue des amateurs de peinture de la région. Elle expose régulièrement, aussi bien dans des lieux chargés d'histoire comme la chapelle des Bénédictines à Saint-Jean-d'Angély, que dans des endroits plus atypiques comme une cabane ostréicole oléronnaise. Mais ses œuvres voyagent aussi hors de la Charente-Maritime, et même hors des frontières de l'Hexagone. Elle est depuis deux ans présidente de La Palette Angérienne, avec laquelle elle organise des expositions et accompagne d'autres artistes.

Pourtant, rien ne prédestinait Chantal à devenir une artiste aquarelliste, puisqu'elle préparait un CAP de fleuriste lorsqu'elle a découvert le dessin. De sa famille, elle a hérité d'un regard attentif *« à l'harmonie des formes et au parfum secret des choses »*, a joliment écrit une de ses amies.

Un cheminement vers l'aquarelle

Après ses premiers cours de dessin et de peinture auprès de Claude Lamarre à Saintes, puis à Saint-Jean-d'Angély avec Jean-Claude Nède, il lui aura fallu près de vingt ans pour découvrir l'aquarelle avec son professeur au sein de l'association angérienne. Elle a ensuite suivi une formation intensive à l'aquarelle à l'atelier Delaplace. Là, Chantal a aussi tenu l'atelier, appris à monter une exposition, ce qui est un atout précieux pour elle.



Dans son atelier, chaque jour, pour travailler sans relâche. © S.B.

L'aquarelle est devenue son médium de prédilection, avec lequel elle peut exprimer toute sa sensibilité. Elle décrit son art avec beaucoup de poésie : *« Chaque aquarelle est une respiration posée sur le papier. La lumière, le mouvement et la suggestion sont trois souffles sacrés qui portent son art. »* Elle dit aussi qu'elle peint, non pas pour montrer, mais pour laisser deviner, comme une invitation au voyage, tout en douceur dans les ambiances romantiques qu'elle affectionne. Elle aime le dialogue intime entre le papier, l'eau et la couleur. Elle aime laisser la matière glisser, se fondre, elle cherche *« sans fin cet équilibre fragile entre la rigueur du geste et la liberté de l'eau ».*

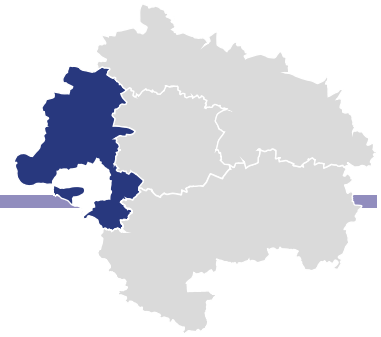
Chantal Bordessoules-Flesch offre une très belle exposition, comme un moment suspendu dans la sérénité des lieux, *« où chacun peut laisser parler sa propre sensibilité ».*

Sabine Bésiat (Correspondante)

- **Exposition jusqu'au 11 novembre aux jours et heures d'ouverture habituels du château. Vernissage samedi 3 octobre à 17h. Renseignements au 05 46 33 24 74.**

CORRESPONDANTS
Denis GALINIER - 06 22 03 85 03

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



GEAY

L'association Floricotte cultive les fleurs pour faire éclore des vies

Chez Floricotte, les fleurs font éclore bien plus que des bouquets. Derrière chaque semis se dessine aussi un chemin vers l'emploi, où la terre, le travail et l'accompagnement permettent peu à peu de reprendre confiance et de se reconstruire.

À Floricotte, les fleurs ne sont pas seulement cultivées pour composer des bouquets. Elles doivent aussi permettre à des femmes et des hommes éloignés de l'emploi de reprendre confiance, d'acquérir des compétences et, à terme, de retrouver le chemin d'une activité professionnelle durable. Installée à Geay, l'association conjugue ainsi depuis quatre ans floriculture biologique et insertion par l'activité économique.

L'histoire commence en 2021 avec Lolita Enselme. Ingénieure agronome, elle travaillait auparavant en région parisienne, déjà dans l'horticulture et l'insertion. Son projet prend forme en Charente-Maritime lorsque l'ancienne Ferme aux oiseaux, située sur l'autoroute A10, est mise à disposition par Vinci Autoroutes. L'association Floricotte est créée en mai 2021 avant de commencer son activité un an plus tard.

L'idée est alors de réunir deux ambitions : *« Créer un lieu à travers la floriculture, c'est-à-dire la production de fleurs locales et de plants en agriculture biologique, afin de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de remettre le pied à l'étrier »*, résume Erik Pillet, président du conseil d'administration de Floricotte depuis un peu plus d'un an.



Floricotte participe au renouveau de la fleur locale au sein d'une filière très dépendante des importations. *© Floricotte*

Une dizaine de salariés en insertion

La structure compte quatre salariés permanents, parmi lesquels la directrice Lolita Enselme, un encadrant technique et une accompagnatrice socioprofessionnelle. Cette dernière intervient notamment pour identifier les difficultés rencontrées par chaque salarié et construire avec lui un projet professionnel. Ateliers, formations ou encore stages sont organisés en fonction des parcours individuels.

À leurs côtés travaillent généralement entre neuf et douze personnes en insertion. Les candidats sont orientés ou agréés par France Travail avant d'être recrutés par Floricotte. Les contrats d'insertion sont de 30 heures par semaine, rémunérés au taux horaire du Smic. Le travail est bien réel : préparation des sols, semis, plantation, entretien, récolte, confection des bouquets, préparation des commandes ou encore livraisons. *« Il faut aimer travailler dehors. C'est un travail qui peut être assez fatigant. Il faut aussi avoir la motivation »*, souligne Erik Pillet.

L'activité horticole est un véritable levier. La finalité reste le retour vers l'emploi ou la formation. Floricotte mesure notamment ce que le secteur de l'insertion appelle les « sorties positives » : CDI, CDD de plus de six mois ou formation qualifiante. *« Depuis sa création, Floricotte a de bons scores. Ce n'est pas 100 %, mais on est un peu au-dessus de 60 %, ce qui est reconnu comme étant un très bon chiffre »*, avance le président.

Au-delà des statistiques, Erik Pillet insiste sur les évolutions qu'il observe chez les salariés : *« Pour avoir rencontré chacune des personnes qui sont actuellement en contrat, j'ai pu mesurer le progrès que beaucoup disent faire ou avoir fait. »* La taille réduite de la structure jouerait également un rôle. *« La petite structure crée une ambiance familiale et très bienveillante. C'est tout à fait favorable à la motivation, mais aussi aux progrès que les gens peuvent faire. »*



L'association dispose de 1,3 hectare de cultures, dont 1 100 m² sous tunnels. *© Floricotte*

De la graine jusqu'au bouquet

Pour faire fonctionner ce chantier d'insertion, Floricotte doit aussi être une véritable entreprise de production. L'association cultive aujourd'hui sur deux sites, à Geay et à Saint-Porchaire. Elle dispose de 1,3 hectare de cultures, dont 1 100 m² sous tunnels, avec une saison de production qui s'étend de mars à novembre. Toutes ses productions, des fleurs coupées aux aromatiques et aux vivaces en pot, sont certifiées en agriculture biologique.

Cette production répond aussi à une volonté : *« Floricotte, à sa modeste mesure, participe au renouveau de la fleur locale »*, défend Erik Pillet, évoquant une filière très dépendante des importations. L'association entend ainsi démontrer qu'une autre floriculture, locale, saisonnière et biologique, peut trouver sa place.

Une fois récoltées, les fleurs prennent plusieurs directions. Les fleuristes constituent une clientèle importante et achètent notamment les fleurs à la tige. Floricotte fournit également des magasins de producteurs et vend des bouquets frais ou secs. Depuis plusieurs mois, l'association dispose par ailleurs d'un emplacement au marché Saint-Pierre de Saintes chaque samedi matin.

Les collectivités représentent une autre activité en développement. Floricotte peut leur fournir les plants ou assurer directement leur plantation. Des prestations ont notamment été réalisées pour plusieurs communes du territoire. Mariages, ventes directes et journées portes ouvertes complètent les débouchés de la ferme florale.

> *« Comme toutes les associations, le secteur de l'insertion souffre »*

Ce développement commercial est d'autant plus important que le modèle économique reste fragile. L'accompagnement des salariés bénéficie de financements publics, mais ceux-ci ne couvrent pas l'ensemble du fonctionnement. La vente de la production est donc indispensable à l'équilibre de Floricotte. Et le contexte se tend. *« Comme toutes les associations, le secteur de l'insertion souffre »*, constate Erik Pillet. Selon lui, Floricotte a notamment perdu près de 20 000 euros de financements européens. L'association disposait par ailleurs d'un agrément pour dix postes en insertion il y a deux ans, contre neuf aujourd'hui.

Pour gagner en autonomie, l'association cherche donc à augmenter ses recettes propres. Avec des premiers résultats : *« On fait un peu feu de tout bois, avec des résultats, puisqu'on a augmenté notre chiffre d'affaires de 20 % en un an. Mais ça reste encore modeste. »*

La marge de progression dépendra toutefois de la capacité de production et des moyens humains disponibles. Malgré ces incertitudes, Erik Pillet veut croire à la pérennité du modèle : *« On a l'ambition d'être un acteur qui compte et surtout d'être reconnu pour la qualité de notre travail. »* Une ambition à la fois économique, environnementale et sociale qui constitue, depuis sa création, la singularité de Floricotte.

Une foire aux plantes le 17 octobre

Le public pourra justement découvrir le travail de l'association à l'occasion de sa foire aux plantes bio d'automne, organisée samedi 17 octobre, de 9h à 17h, sur son site de Geay. Floricotte y proposera notamment des fleurs vivaces en pot, des bouquets de fleurs séchées et des coloquintes.

Plusieurs producteurs et artisans seront également présents, parmi lesquels Les Abeilles du Verger, Les Saveurs de Jeanne et Les Frères de la Côte. Pour Floricotte, ces rendez-vous constituent autant une source de recettes qu'une vitrine. Une manière de vendre ses productions, mais aussi de faire connaître un projet encore jeune.

Amaury Legrand

- **Floricotte, 4 Rue la Pouzinerie des Longuets (ne pas emprunter l'autoroute pour accéder à l'association). Contact par téléphone au 05 46 72 48 54 ou par mail à contact@floricotte.fr**



Des fleurs séchées sont aussi proposées à la vente. *© Floricotte*

TAILLEBOURG

Les Baladins
Les Baladins du Comté de Taillebourg tiendront leur assemblée générale ordinaire **vendredi 2 octobre à 18h30**, à la salle des fêtes André-Texier. La réunion consacrée à la mise en place du bureau se déroulera le lendemain, **samedi 3 octobre à 10h**, à l'école 58.

SAINT-SAVINIEN

Octobre rose
Marche solidaire de 6 km organisée **samedi 10 octobre** par le GEDAR. Rendez-vous fixé à 13 h 30 à la salle du Pôle social (ancienne gendarmerie), pour un départ à 14h. Une urne sera mise à disposition des participants afin de recueillir des dons en faveur de la Ligue.

Prévention santé
À l'occasion d'Octobre rose, la Maison de Santé du Pays Savinois proposera un temps d'information et de prévention **samedi 10 octobre**, de 9h30 à 12h30, sur le parking devant La Gargouille. Les professionnels de santé seront présents pour échanger autour de la prévention et du dépistage du cancer du sein, mais aussi de la santé et du bien-être des femmes. Des infirmières pourront notamment renseigner le public sur l'autopalpation, les gestes à connaître et les ressources disponibles. Le stand, ouvert à toutes et à tous, sera accessible librement et sans inscription.

Le Florida
- Vendredi 2 octobre : *Adieu monde cruel* à 20h30.
- Samedi 3 octobre : *La vie d'une femme* à 20h30.
- Dimanche 4 octobre : *La maison de nos rêves* à 17h.
- Lundi 5 octobre : *Rose* à 20h30 (VO).
- Mardi 6 octobre : coup de cœur surprise AFCAE à 20h30.
- Mercredi 7 octobre : *Si tu penses bien* à 17h. *L'invitation* à 20h30 (VO).

Local jeunes
Portes ouvertes **vendredi 2 octobre** de 19h à 21h. Informations au 06 33 58 04 51.

LES NOUILLERS

Foyer rural
Désormais dotée d'un nouveau conseil d'administration de neuf personnes et d'un bureau de six membres, l'association reprend ses activités. Des séances découvertes sont proposées à la salle des fêtes : soutien scolaire le lundi de 17h à 19h, théâtre adultes le mardi de 20h30 à 22h, aquarelle le mercredi de 14h30 à 16h30, yoga de 18h30 à 19h30 et chants le jeudi de 19h à 20h. La gym est en prévision le mardi. Adhésion : 25 € adultes, 16 € jeunes. Tarif annuel : 130 € selon les activités ; soutien scolaire et chants gratuits. Contact : foyerrural.lesnouillers@gmail.com.

TONNAY-BOUTONNE

CinéRex
- Jeudi 1er octobre : *Le grand raccourci* à 18h.
- Vendredi 2 octobre : *Les héros du Louvre* à 20h30.
- Samedi 3 octobre : *Le grand raccourci* à 20h30.
- Lundi 5 octobre : *Les ensorceleuses* à 18h.
- Mardi 6 octobre : *Les héros du Louvre* à 18h.
- Mercredi 7 octobre : *La vie d'une femme* à 20h30.

SAINT-SAVINIEN

La caméra se tourne vers les métiers du cinéma au Florida

Le cinéma savinois braquera les projecteurs sur ceux qui nous font rêver les 9 et 11 octobre prochains. Ces deux dates marqueront la 7e édition des Rencontres du Florida autour des métiers du cinéma.



En plus de découvrir des métiers, les visiteurs pourront observer l'ancien projecteur cinématographique de la salle trônant dans le hall d'entrée. © C.D.L.

Nouveau rendez-vous à noter pour les amoureux du septième art : les Rencontres du Florida. Les cinéphiles sont invités les vendredi 9 et dimanche 11 octobre à braver le quatrième mur pour découvrir toutes les mécaniques du grand écran. Ils ne seront plus seulement spectateurs, mais également acteurs de cette aventure. Cette septième édition prendra davantage des allures de court métrage que de long format habituel. Impacté par la baisse des subventions, le Florida se voit contraint de réduire la programmation de son festival. Pour autant, une affiche riche et qualitative reste à découvrir.

Les dessous de l'animation

Pas de tapis rouge ni de photographes pour cette nouveauté : la venue de Patrick Eveno. Le producteur présentera différentes techniques d'animation, illustrées par trois courts métrages. L'ancien gérant et producteur de la société Folimage, célèbre pour *La prophétie des grenouilles*, apprendra aux scolaires à construire différentes séquences. Il s'appuiera notamment sur l'œuvre *Nos adieux au music-hall* de Laurent Pouvaret réalisée en stop motion, sur les animations en 3D de *Boom* scénarisé entre autres par Gabriel Augerai, avant de terminer par des extraits d'*Au bout du monde* signé Konstantin Bronzit.

Plusieurs classes de CM1 et CM2 pourront ainsi bénéficier de cette séance hors du commun vendredi 9 octobre à 10h Les curieux des alentours pourront également se greffer à ce cours si l'envie leur en prend.

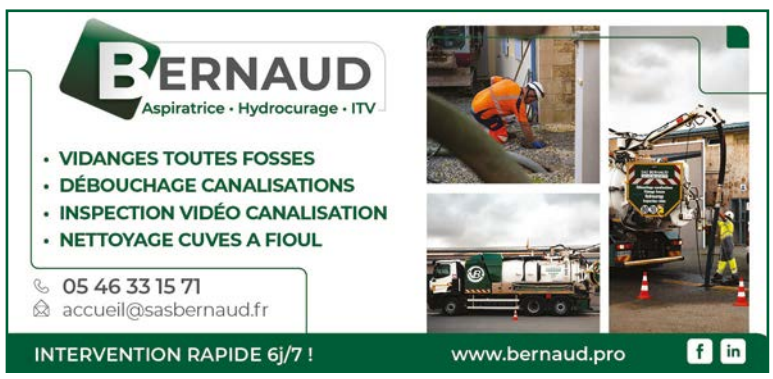
La musique au service des émotions

Les mélomanes pourront rejoindre le cercle des cinéphiles dimanche 11 octobre, à 17h, à la salle multi-loisirs. L'Orchestre Symphonique des Vals de Saintonge fera résonner les plus grands thèmes du cinéma. Les musiciens joueront la *Symphonie n°7* de Beethoven, les musiques de *Charlie et la Chocolaterie* mais également les célèbres mélodies du *Parrain*.

À la manière d'un cliffhanger, les musiciens de l'orchestre laisseront place à un jeune soliste savinois. Tom Thépaut se détachera de leurs partitions pour émerveiller les spectateurs avec sa trompette. Pour découvrir cette belle surprise cuivrée, il faudra réserver sa place. Impossible d'en dire plus, le suspense est à son comble…

Charlotte Di Lelio

- **Réservation du concert sur le site ovs.fr ou au 06 61 13 98 02. Tarifs : plein à 18€, réduit à 14€ et gratuit pour les moins de 16 ans.**

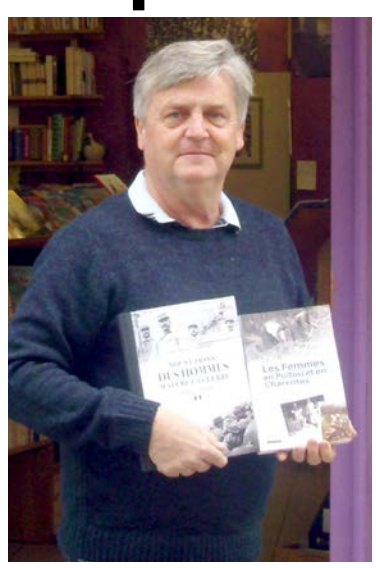




SAINT-SAVINIEN

Yves Michaud, bouquiniste passionné de livres, nous a quittés

Figure bien connue des amateurs de livres anciens dans le secteur de Saint-Savinien et bien au-delà, Yves Michaud est décédé samedi 26 septembre à Saintes, à l'âge de 70 ans. Bouquiniste passionné, il était notamment à l'origine du Salon du livre ancien et d'occasion.



Yves Michaud, ici en 2018.
© Archives l'Angérien libre

Le monde des amoureux du livre ancien a perdu l'un de ses passionnés. Yves Michaud est décédé samedi 26 septembre à Saintes, des suites d'une longue maladie. Il avait 70 ans. Bouquiniste, Yves Michaud avait fait de sa passion pour les livres une activité qu'il aimait partager avec le public. Installé dans le secteur, il était notamment connu pour son implication dans l'association Lire au Fil de la Charente, dont il était le président.

À ce titre, il avait largement contribué à faire vivre le Salon du livre ancien et d'occasion de Saint-Savinien. Organisé chaque année à la salle municipale, ce rendez-vous était devenu, au fil des éditions, un temps fort pour les bibliophiles, les collectionneurs et les simples curieux. Yves Michaud y défendait une manifestation à taille humaine, réunissant des professionnels du livre ancien venus de Charente-Maritime et de la région.

En novembre dernier, à l'occasion de la sixième édition du salon, il expliquait encore dans nos colonnes l'attachement de l'association à cet événement organisé à Saint-Savinien et à Tonnay-Charente. Au-delà de la vente de livres, il tenait à préserver un lieu de rencontres et d'échanges entre bouquinistes et lecteurs.

Sa disparition intervient alors que la prochaine édition du Salon du livre ancien et d'occasion de Saint-Savinien est prévue les 6 et 7 décembre.

- **La cérémonie civile sera célébrée vendredi 2 octobre, à 11 h 30, au cimetière de Thénac.**

Toute la rédaction de l'Angérien libre adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches.

CORRESPONDANT

Alain GRANGERET - 06 18 65 79 20

RÉDACTION

redaction@langerienlibre.fr

05 46 32 59 73

JUDO

Les jeunes judokas lancent bien leur saison à Rochefort



Une rentrée encourageante pour les cadets au tournoi Label B de Rochefort.
© Judo Club

Pour leur première compétition de la saison, les cadets du Judo Club Saint-Jean d'Angély / Tonnay-Boutonne ont connu une rentrée encourageante au tournoi Label B de Rochefort. Trois judokas étaient engagés : Jules Pasquier, Axel Buquet et Élysée Bouron. En -63 kg, Élysée Bouron signe la meilleure performance du trio avec une 5e place. Après un beau parcours, elle parvient à se hisser jusqu'en demi-finale. Battue à ce stade de la compétition, elle est ensuite contrainte de renoncer au combat pour la troisième place en raison d'une blessure. Une performance néanmoins prometteuse pour ce début de saison, en attendant son rétablissement.

Chez les -60 kg, Jules Pasquier, qui découvre cette saison la catégorie cadets, réalise lui aussi un tournoi encourageant. Cadet première année, il totalise quatre victoires pour deux défaites et décroche la 7e place. Malgré une expérience encore limitée à ce niveau, le jeune judoka a affiché de belles qualités et beaucoup de combativité. La compétition a été plus difficile pour Axel Buquet en -66 kg. Confronté à un tirage compliqué dans une catégorie particulièrement relevée, il ne parvient pas à se classer. Il a toutefois fait preuve d'engagement et de détermination pour ce premier rendez-vous de la saison

- **Un nouveau créneau est proposé aux jeunes de 5 à 7 ans, le samedi de 11 h à 12 h, en complément des horaires habituels.**

RUGBY

Le RACA débloque son compteur dans le Médoc



La réserve du RACA s'est elle aussi imposée sur le score de 31-41.
© Pays Médoc Rugby

Le RACA tient sa première victoire de la saison. Dimanche 27 septembre, pour le compte de la 2e journée de Régionale 1, les Angériens se sont imposés sur la pelouse de Pays Médoc Rugby (27-40), au terme d'une rencontre qu'ils ont rapidement prise en main.

Grâce à deux pénalités de Valentin Mounier puis un essai d'Anthony Gouineau, le RACA menait déjà 13-0 après 17 minutes. Une nouvelle pénalité de Mounier et un essai de Benoît Bruyer permettaient aux Angériens de rejoindre les vestiaires avec une confortable avance (3-23).

Pays Médoc réagissait en seconde période, mais le RACA conservait ses distances. Antoine Praud inscrivait le troisième essai angérien dès la 42e minute, avant que Gabin Selme ne passe une pénalité à cinq minutes du terme. Léo Weber scellait définitivement le succès avec un quatrième essai à la 80e minute, transformé par Mounier. L'équipe réserve a également connu la victoire dans le Médoc (31-41).

Avec quatre points après deux journées, le RACA va maintenant tenter d'enchaîner. Dimanche 4 octobre à 15 h 30, les Angériens recevront le Bordeaux Étudiants Club, qui compte cinq points après une victoire et une défaite.

KAYAK

Belles performances pour le Kayak Club Angériens à l'île d'Aix

Le Kayak Club Angérien s'est illustré lors du Tour de l'île d'Aix. Ses quatre représentants repartent avec une victoire en K2 et deux podiums en individuel.



Les participants en kayak pour le tour de l'île d'Aix © M.A.

Quatre kayakistes de la section loisirs adultes du Kayak Club Angérien (KCA) ont participé à la course annuelle du Tour de l'île d'Aix en kayak. Pour cette troisième édition du TIAK, le Cercle Nautique de l'île d'Aix (CNIA), organisateur de l'épreuve, accueillait 17 concurrents et proposait également la location de bateaux pour la régate.

L'épreuve s'est déroulée le 22 août dernier, avec un coefficient de marée particulièrement bas de 19. Ces conditions ont imposé un parcours plus long que les années précédentes, obligeant les concurrents à passer davantage au large pour effectuer le tour de l'île. Encadrée par la SNSM pour assurer la sécurité, la course prenait son départ entre deux bouées au niveau du Fort de la Rade, avant de s'achever entre les bouées d'arrivée.

Le kayak en mer offre des conditions bien différentes de la pratique en rivière. Clapot, courant, vent et espace apportent d'autres sensations, mais aussi de nouvelles difficultés. À bord de bateaux plus longs, les kayakistes doivent pagayer presque sans interruption. Un effort d'endurance qui exige technique et ténacité. Le tour complet s'effectue en une heure environ. Huit participants concouraient en kayak biplace (K2) et neuf en individuel (K1), avec une belle mixité parmi les engagés.

En K2, l'équipage du KCA composé de Gabrielle Garnier et Mathieu Fesselet a signé une très belle performance en s'imposant en 56 minutes, avec 1 minute 30 d'avance sur le deuxième équipage. En K1, les Angériens ont également brillé : Loïc Jolivet décroche la première place et Valentin Gay monte sur la troisième marche du podium. Un beau tir groupé pour le club angérien dans un environnement inhabituel.

La remise des trophées s'est déroulée en présence de Yannick Bestaven, vainqueur du Vendée Globe 2020-2021 et invité d'honneur du CNIA pour cette manifestation sportive et conviviale. De quoi conclure en beauté cette journée autour de l'île d'Aix.

M.A.
(Correspondante)

TIR À L'ARC

Anthony Hillairet aux USA pour les championnats du Monde

Les championnats du monde de tir à l'arc, en discipline Tir en Campagne s'est déroulé aux États-Unis, à Yankton dans le Dakota du Sud sur les rives du Missouri, du 22 au 27 septembre.



Anthony juge de ligne, lors de la ½ finale dame arc classique USA/Italie. L'américaine Casey Kaufhol terminera championne du monde 2026. © World Archery

Pas moins de 200 archers avaient fait le déplacement dans le Dakota du Sud pour tenter de décrocher un titre mondial. Les compétiteurs évoluaient dans les catégories U21 et adultes, en arc classique, arc à poulies et arc nu, dit « Bare Bow ». Parmi les participants figurait Anthony Hillairet, archer et président de la section tir à l'arc Les Archers du Donjon du foyer rural d'Aulnay. Il officiait au sein de la commission technique des juges internationaux de la World Archery.

Son programme était particulièrement chargé. Lors des deux premières journées, il avait notamment pour mission, avec ses collègues, de mettre en place les parcours et de vérifier les distances, la sécurité et les blasons avant le début de la compétition. Les troisième et quatrième jours étaient consacrés à l'inspection du matériel et à sa fonction de juge de terrain lors des qualifications. Enfin, durant les trois dernières journées, il occupait le poste de juge de ligne pour les tirs éliminatoires, les demi-finales, les petites finales et les finales.

Les conditions météorologiques ont également compliqué la compétition. La pluie s'est invitée durant quatre des six jours de tir, rendant les parcours particulièrement exigeants pour les archers. Les trois parcours de qualification, baptisés bleu, rouge et jaune, étaient implantés dans les bois du Lewis & Clark National Historic Trail, au milieu d'arbres parfois plus que centenaires. Les participants ont ainsi pu profiter de paysages remarquables et apercevoir des animaux sauvages évoluant en liberté, notamment des biches.

Pendant ce temps, dimanche 27 septembre, Daniel Lacroix, nouveau licencié du club, est monté sur la première marche du podium en catégorie senior 3 Arc Chasse lors du concours de tir nature organisé à Saint-Sauvant, sur le terrain du Pidou.

FOOTBALL

L'US Aulnay retrouve le chemin de la victoire



Les locaux menaient 2 à 0 à la pause. © US Aulnay

Après deux défaites lors des premières journées de championnat, l'équipe première de l'US Aulnay (D2) a parfaitement réagi en s'imposant 4-0 face à La Rochelle Laleu, jusque-là invaincue. Les Aulnaysiens ont concrétisé leur domination avec deux buts en première période. Toujours aussi pressants après la pause, les Bleus ont ajouté deux nouvelles réalisations pour sceller une victoire sans appel. En D4, Aulnay s'est en revanche incliné 4-1 face à Tonnay-Boutonne.

Les U14-U15 ont largement dominé Saint-Genis-de-Saintonge (13-0), tandis que les U12-U13 se sont imposés 4-1 à Bramerit. Les U10-U11 ont également réalisé un sans-faute avec deux victoires, face à Saint-Jean-d'Angély (4-0) et Thénac (2-0). Lors du plateau organisé à Loulay, les U8-U9 ont enregistré trois victoires, deux matchs nuls et deux défaites. À Dœuil-sur-le-Mignon, les U6-U7 ont obtenu six victoires, un nul et deux défaites.

Les U14-U15 se déplaceront à Saint-Porchaire samedi à 15 h. Les U12-U13 recevront Le Thou à Aulnay à 10 h 30. Les U10-U11 se rendront à Saint-Hippolyte, tandis que les U8-U9 disputeront un plateau à Aulnay samedi à 14 h. Les U6-U7 seront, eux, en plateau à Loulay. Chez les seniors, la D4 disputera un match entre équipes mal classées à Matha, dimanche à 13 h 30. Après son succès face à Laleu, la D2 se déplacera à Clérac dimanche à 15 h avec l'objectif de confirmer sa bonne prestation.

FOOTBALL

Coupe de France : le SCA s'arrête au 4e tour



Pour ce 4e tour, les Angériens arboraient leurs nouveaux maillots de Coupe de France. © AS Cozes

L'aventure en Coupe de France s'arrête au 4e tour pour le Sporting Club Angérien. Dimanche, les Angériens, qui évoluent en Régional 3, se sont inclinés à domicile face à l'AS Cozes (0-3).

Après quelques minutes d'observation, les visiteurs ont progressivement pris le contrôle de la rencontre. Dylan Gelin profitait d'un ballon mal dégagé par la défense angérienne pour ouvrir le score. À la pause, Cozes conservait ce court avantage (0-1), laissant encore le SCA dans la partie. Mais les Cozillons poursuivaient leur pressing au retour des vestiaires. Dylan Gelin s'offrait un doublé avant qu'Ali Fofana n'inscrive le troisième but et ne mette définitivement fin aux espoirs angériens.

Le SCA quitte donc la Coupe de France après avoir atteint le 4e tour. De son côté, l'AS Cozes poursuit l'aventure et décroche son billet pour le 5e tour. Les Angériens vont désormais pouvoir se concentrer sur leur championnat de Régional 3.

TRAIL

Les coureurs de l'Athletic club angérien « sportent » bien



Aurélie Gaubert, Ingrid Jauneau et Laëtitia Drochon ont participé au 17 km nocturne de Pons. © ACA

De l'Ultra trail Pons au trail de Sancy en passant par Chesse-nueil-sur-Bonnieure, les coureurs de l'Athletic club angérien étaient présents un peu partout en ce mois de reprise sportive.

La saison des courses hors stade bat son plein et les coureurs de l'Athletic Club Angérien multiplient les participations, du trail de montagne aux épreuves sur route, avec plusieurs performances à la clé. À Samoëns, en Haute-Savoie, lors du Run et Fun du Giffre, Joël Geay s'est classé 135e sur 473 arrivants du semi-marathon (21,195 km), en 1 h 55'34", décrochant au passage la deuxième place en Master 6.

Le trail de Pons s'est déroulé du 18 au 20 septembre et a réuni cinq athlètes de l'ACA. Sur le 100 km, Quentin Garerier, nouvelle recrue du club, a pris une belle neuvième place sur 55 classés, terminant troisième senior en 12 h 43'31". Sur le 17 km nocturne, Charly Lebrot a terminé 231e sur 522 en 2 h 02'24". Il a devancé Ingrid Jauneau (375e, 2 h 20'34"), Laëtitia Drochon (486e, 2 h 45'15") et Aurélie Gaubert (487e, 2 h 45'17").

Toujours en Charente-Maritime, les Foulées du Patrimoine ont eu lieu à Saintes dimanche 20 septembre. Sur le 20km en duo, Estelle Moutarde et Frédéric Chauvet se classent deuxième en 1h24'32"au scratch et première équipe mixte. Sur le 10 km, Guillaume Yonnet termine 5e et 1er M1 en 44min08.

Sur route le même jour, Julien Billon s'est classé 26e sur 101 au semi-marathon de Chasseneuil-sur-Bonnieure, en 1 h 36'35", avec une huitième place en Master 2. Enfin, aux Foulées du patrimoine de Saintes, Estelle Moutarde, associée à Frédéric Chauvet, a pris la deuxième place du 20 km urban trail en duo, en 1 h 24'32". Autant de résultats qui illustrent la présence des athlètes angériens sur des formats et des terrains très variés, alors que la saison hors stade se poursuit dans les prochaines semaines.

Sur les trails de montagne dimanche 27 septembre, Frédéric Chauvet s'est particulièrement illustré sur le 29 km et ses 1 800 m de dénivelé positif, avec une 69e place sur 979 finishers et une huitième place en Master 2, en 3 h 42'50". Estelle Moutarde a terminé 391e et 43e féminine sur 214, prenant la cinquième place en Master 2 en 4 h 47'30". Sur le 18,5 km et 1 100 m D +, Aurélie Gaubert a bouclé l'épreuve en 4 h 30'33". Sur la course des éveils, Lucas Jaunas Moutarde a terminé sur la deuxième marche du podium.

Théo Chiramberro

FUTSAL

Une rentrée pleine d'énergie pour l'Union Charentes Futsal Club

Le club aunaysien, anciennement AJA, démarre la saison 2026-2027 avec un enthousiasme renouvelé et une série d'événements qui promettent de dynamiser la vie sportive locale à Aulnay.



Après la victoire, les joueurs laissent éclater leur joie. © Union Charentes FC

Après une première victoire à domicile spectaculaire face à l'ES Niort (10-8), l'équipe de l'Union Charentes Futsal Club affiche déjà ses ambitions pour cette nouvelle saison. Disputée à huis clos, cette rencontre a permis aux joueurs de lancer leur championnat de la meilleure des manières.

En dehors des terrains, le club propose également plusieurs activités mêlant sport et bien-être, accessibles à tous. Des séances de yoga et de pilates permettent de travailler la mobilité, le renforcement et la détente, tandis que d'autres créneaux sont consacrés au renforcement musculaire, au cardio et à la musculation.

Le club souhaite également développer la pratique féminine. Un groupe « loisir » se retrouve ainsi chaque jeudi dans une ambiance conviviale, permettant notamment de découvrir et de pratiquer le futsal. Un tournoi caritatif sera par ailleurs organisé le 30 octobre au gymnase d'Aulnay, au profit de la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose.

Après le match de Coupe de France disputé le 29 septembre à Aulnay, l'Union Charentes Futsal Club poursuivra sa saison avec plusieurs rencontres de championnat à domicile, notamment les 5 et 10 octobre.

Sabine Bésiat
(Correspondante)

- **Information et inscription aux activités au 06 84 29 14 66 ou par mail à union.charentes.fr@gmail.com**

Cinévals

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE.
- **Jeudi 1er octobre** : *Heart of the beast* à 16h. *La vie d'une femme* à 16h. *Justin le Juste* à 16h et 21h. *Salvation* à 18h20 (VO). *Si tu penses bien* à 18h30. *Adieu monde cruel* à 18h30. *Histoires de la nuit* à 20h50. *Resident evil* à 21h.
- **Vendredi 2 octobre** : *La vie d'une femme* à 14h. *Justin le Juste* à 14h et 18h30. *Heart of the beast* à 14h et 21h. *Adieu monde cruel* à 16h20. *Pressure* à 16h20 (VO). *Avengers, endgame extended* à 17h. *Histoires de la nuit* à 18h30. *Si tu penses bien* à 21h. *Resident evil* à 21h.
- **Samedi 3 octobre** : *Pressure* à 14h. *Adieu monde cruel* à 14h. *Justin le Juste* à 14h et 18h. *Si tu penses bien* à 16h. *Salvation* à 16h (VO). *La vie d'une femme* à 16h20. *Histoires de la nuit* à 18h30. *Heart of the beast* à 18h30 et 21h. *Avengers, endgame extended* à 20h20. *Resident evil* à 21h.
- **Dimanche 4 octobre** : *Heart of the beast* à 13h50 et 18h20. *Un monde plus grand* à 14h. *Les misérables* à 14h45. *Justin le Juste* à 16h. *Si tu penses bien* à 18h30. *Avengers, endgame extended* à 19h30 (VO). *Adieu monde cruel* à 21h. *Resident evil* à 21h.
- **Lundi 5 octobre** : *Histoires de la nuit* à 18h. *Resident evil* à 18h. *Heart of the beast* à 18h (VO). *Salvation* à 20h50 (VO). *Goupi mains rouges* à 20h30. *Justin le Juste* à 21h.
- **Mardi 6 octobre** : *Histoires de la nuit* à 14h. *Justin le Juste* à 14h et 18h20. *Heart of the beast* à 14h et 21h. *Adieu monde cruel* à 16h10. *La vie d'une femme* à 16h20. *Salvation* à 16h20 (VO). *Pressure* à 18h20. *Si tu penses bien* à 18h50. Coup de cœur surprise AFCAE à 20h30. *Resident evil* à 21h10.
- **Mercredi 7 octobre** : *Justin le Juste* à 13h50. *Garance* à 14h. *Histoires de la nuit* à 14h. *Si tu penses bien* à 16h20. *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 16h20 et 20h40. *Notre salut* à 16h30 et 20h. *Heart of the beast* à 18h20. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 18h30. *Sham* à 20h20 (VO).

Jusqu'au 2 octobre

Doeuil-sur-le-Mignon

EXPOSITION. Organisée par le foyer rural, au café associatif Le Moulin à café, exposition de photographies d'Éric Legeron et de clichés anciens. Profitez-en pour déambuler librement dans les rues du village le long du Mignon, découvrir son patrimoine bâti et naturel. Ouvert le mardi (10h-12h), jeudi (18h-20h), samedi (10h-13h + après-midi sur contact). Renseignement au 06 01 91 59 81.

Vendredi 2 octobre

Paillé

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le club de handball d'Aulnay à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 20h, début 20h30. Lots pour tous, 1er lot : jambon sec. Par doublette : 10 € par personne. Buvette et petite restauration. Réservations au 07 71 85 58 00.

Matha

LOTO. Organisé par les Damiers à 20h30 à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture à 19h. Réservation au 05 46 58 74 55 ou 06 68 66 80 36.

St-Hilaire-de-Villefranche

LOTO. Organisé par Nempont Racing Team à 20h30 à la salle des fêtes. Animé par Christophe, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30. Réservation au 06 59 67 11 14 ou 06 27 19 90 86.

Les 3 & 4 octobre

Val-de-Cognac (16)

EXPOSITION. L'association Antenne Nature Loisirs Patrimoine propose *L'école autrefois en Vallée de l'Antenne*, à la médiathèque de Val-de-Cognac (Cherves-Richemont). Elle sera ouverte de 10h à 12h et de 14h à 18h. Une dictée sera proposée le samedi à 16h.

Samedi 3 octobre

Beauvais-sur-Matha

SOIRÉE COUNTRY. Organisée par la FOPAC à la salle des fêtes à partir de 18h. Avec le groupe McKenzie, suivi d'une soirée DJ. Entrée 10 €. Ambiance 100 % country et conviviale. Repas avec l'Ours Gourmet. Réservation pour les repas avant le 20 septembre au 06 20 55 46 24.

Les Nouillers

BALADE BOTANIQUE. De 15h à 18h au café associatif La Soupe aux Chails. Sortie accompagnée par Florence et Noëlle, qui sera aussi l'occasion d'observer les fruits de l'automne. Places limitées. Réservation : 07 81 01 33 12 ou 06 70 50 48 40. Départ du café qui sera ouvert à partir de 14h30.

La Chapelle-des-Pots

LOTO. Organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes, à 20h30. Nombreux lots sur 42 quines. Tarif : 2 € le carton. Tombola et lot surprise. Buvette et petite restauration. Renseignement et réservation au 05 46 91 53 88 ou 06 70 98 31 73.

Migron

CONCERT. Kind Of Queen (tribute band), salle des Capucins à 21h. Le meilleur de Queen en live. Tarifs : 25 à 32,20 € (début ou assis). Réservation via HelloAsso. Restauration sur place avant le concert avec des food trucks. Contact : bet.migron@gmail.com

St-Hilaire-de-Villefranche

THÉ DANSANT. Organisé par la société des fêtes, salle Jean-Garnier, de 14h30 à 19h30 avec la venue de l'accordéoniste-trompettiste Chantal Soulu. Entrée 12 € avec pâtisserie à l'entracte. Réservations au 05 46 95 38 73 ou 05 46 95 09 59. Ouverture des portes à 14h.

Tonnay-Boutonne

OCTOBRE ROSE. Rendez-vous au camping pour une marche rose à 14h, participation 5 €. Jeux et animations dès 15h. Mini-bal pour enfants de 16h à 18h. Retraite aux flambeaux à 20h30. Feu d'artifice à 21h30 (au pont) suivi d'un bal animé par Catherine Juilot. Renseignement au 05 46 33 20 11 ou 06 61 61 96 76.

Du 4 au 11 octobre

Aulnay-de-Saintonge

FÊTE FORAINE. Organisée par le comité des fêtes, place Charles-de-Gaulle. Samedi 3 octobre, Winnie et Tigrou seront présents à partir de 16h. Samedi 10 octobre, soirée entrecôte-frites à 19h30 (18 €, entrée-plat-dessert, apporter ses couverts), puis retraite aux flambeaux à 22h30 et spectacle son et lumière *Étincelle* à 23h. Réservations pour le repas avant le 6 octobre au 07 55 90 70 01 ou 07 80 28 98 87.

Dimanche 4 octobre

Aulnay-de-Saintonge

1ER FESTIVAL FOLKLORIQUE. Organisé par le comité des fêtes. 10h30 : déambulation et présentation d'un groupe folklorique sur le marché. 15h : parade interfolk de l'avenue du Stade à la place du Château avec la batucada de Saintes et le groupe folklorique de la Saintonge. 16h : danses de groupes folkloriques et batucada sur podium. Fête foraine tout le week-end.

Cressé

BROCANTE. Organisée par Scène Ouverte et la Société des fêtes de Cressé, dans la Garenne. Prix : 2 € le mètre linéaire. Réservations au 06 99 87 71 22, 06 63 35 15 40, 05 46 26 18 06 ou 06 79 13 78 39.

Matha

VIDE TA CHAMBRE. Organisé par l'APE de 10h à 18h dans la cour élémentaire de l'école publique. Renseignement au 06 51 82 68 76.

Juicq

RANDONNÉE-RALLYE. Organisée par l'association Juicq-Loisirs. Les inscriptions, gratuites, débuteront à 8h45 devant la mairie. Par équipes de deux à quatre personnes, les participants suivront un circuit à l'aide d'une carte et devront répondre à différentes questions, sans contrainte de temps ni classement. Une urne recueillera également des dons dans le cadre d'Octobre rose, intégralement reversés à l'association Les Enchanteuses, à Saintes. Renseignements : 06 81 91 29 80 ou 06 87 93 73 24.

Les 9 & 10 octobre

Matha

DÉBALLAGE SOLMAT. Vêtements, linge de maison, chaussures… De 9h à 18h au complexe associatif à proximité du cinéma. Informations au 07 65 15 17 83.

Vendredi 9 octobre

Saint-Jean-d'Angély

LOTO. Organisé par l'association Signaleurs Radio Angérienne au profit de la Ligue contre le cancer à la salle Aliénor-d'Aquitaine. La soirée débutera à 20h30, avec une ouverture des portes à 19h. Au programme : 42 quines, 5 tombolas et 50 lots. Petite restauration sur place. Sans réservation, sauf pour les personnes à mobilité réduite.

Mazeray

SUPER LOTO. Organisé par l'Équipage Bussacais à la salle des fêtes. Début des parties à 21h, avec une ouverture des portes dès 19h30. Au programme : 44 quines et des super lots, dont un bon d'achat de 300 €, des quarts de cochon, paniers garnis, lots de viande et de vins, longe de porc, corbeille de fruits et de nombreux autres lots. Le carton est proposé à 2 €, avec un tarif dégressif selon la quantité. Buvette, beignets et chouquettes sur place. Réservation conseillée au 06 43 30 97 77.

Saint-Mard

LOTO. Organisé par Saint-Mard Loisirs à 20h à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture des portes à 18h30. Réservation non placée (sauf PMR) au 06 73 74 01 80 ou 06 23 18 55 25.

Saint-Savinien - Du 19 au 25 octobre

Les calligraphies découpées de Pablo Dugaz exposées au Belvédère



Depuis 1998, Pablo Dugaz travaille le papier au cutter
© Association Pablo Dugaz

Du lundi 19 au dimanche 25 octobre, de 10h à 18h, la salle Guy de Lâage, au Belvédère de Saint-Savinien, accueille une exposition consacrée aux œuvres de Pablo Dugaz, artiste né à Saintes en 1955 et spécialiste d'une pratique aussi originale que minutieuse : la calligraphie découpée.

Depuis 1998, Pablo Dugaz travaille le papier au cutter. Il ne se contente pas de découper quelques lettres ou motifs : il réalise des textes et parfois des poèmes entiers d'un seul tenant, notamment à partir d'œuvres de Baudelaire ou Verlaine. Les lettres et les mots sont reliés les uns aux autres par de fines attaches, des lignes et des ornements qui participent pleinement à la composition. L'artiste se définit lui-même comme un *« papercut calligraphist »*.

Son travail repose notamment sur le jeu entre les pleins et les vides. Certaines découpes, réalisées au millimètre près, deviennent si fines qu'elles donnent l'impression que les mots flottent dans l'espace. La lumière tient d'ailleurs une place importante dans la présentation de ses créations. Suspendues devant une fenêtre, les feuilles découpées laissent passer les rayons du soleil et projettent leurs textes en ombre sur les murs ou le sol. Le mouvement de l'air peut également faire « danser » les poèmes.

L'exposition est proposée par l'association Pablo Dugaz, basée à Saint-Savinien, qui s'est donné pour mission de protéger et promouvoir l'œuvre de l'artiste.



Samedi 10 octobre

Torxé

THÉÂTRE. Soirée organisée par le foyer rural avec le soutien de Vals de Saintonge communauté. La compagnie théâtrale Toitudikoi de Port-d'Envaux jouera sa pièce *Une véritable cure de bien-être*, de Stéphane Roget mise en scène par Jean-Michel Guindet, à 20h30 à la salle des fêtes. Tarif : 8 €, gratuit moins de 12 ans. Réservation 06 15 33 04 71 ou 06 08 45 24 92. Mail : torxefoyerrurale@gmail.com

Landes

BELOTE. Concours de belote organisé par le Club l'Anneau d'or à la salle Aunis-Saintonge à partir de 14h (ouverture des portes à 13h30). Inscription : 10 € par joueur. Un lot à chaque participant. Tombola organisée. Crêpes et buvette sur place. Réservation au 06 68 40 27 44.

Vergné

ANIMATION D'ANTAN. Les bénévoles du Musée départemental de l'école publique proposent aux visiteurs, de tous âges, de passer leur certificat d'études primaires. Des épreuves des années 60 seront présentées comme la dictée, la rédaction ou encore les leçons de choses. Goûter et verre de l'amitié offerts à la récréation. Diplôme de participation à la clé. Réservation au 05 46 24 62 89 ou 06 07 84 61 62 ou à musee.ecole17@wanadoo.fr. Participation libre.

Gibourne

OCTOBRE ROSE. Marche de 10 km organisée par l'Assoc'Aux Cagouilles, à partir de 8h30. Pré-inscription à 5 €, sur place 7 €. Café, thé et brioche au départ ; pot de l'amitié offert à l'arrivée. Renseignement au 06 63 12 16 39 ou 06 26 82 18 59.

Les Nouillers

SPECTACLE. À 20h, Denise Mériglier présente *Sousanna et le busker* (musique et chant d'Éric Coppin), au café associatif La Soupe aux Chails. Une vieille dame privée de ressources se retrouve à la rue. À force d'énergie, d'humour et d'amitié, elle se bâtit un rempart contre l'exclusion et la solitude… Ouverture du café dès 19h. Participation au chapeau. Renseignements : lasoupeauxchails17@gmail.com - Facebook La Soupe aux Chails.

Saint-Jean-d'Angély

BALADE À VÉLO. Organisée par Les Couleurs du Temps. Balade de 36 km à la découverte du patrimoine local des Vals de Saintonge à travers quelques uns de ses vitraux. Le programme : les églises de Saint-Jean-d'Angély, d'Asnières-la-Giraud, de Saint-Hilaire-de-Villefranche, de Grandjean, de Mazeray ainsi que l'Eden. Départ à 9h de VDS Mobilité. Participation libre. Si vous n'avez pas de vélo, possibilité d'en louer un à VDSM. Inscription obligatoire au 07 86 07 34 88 ou contact@vdsmobilite.fr

Saint-Mard

BELOTE. Concours organisé par Saint-Mard Loisirs, à la salle des fêtes. Inscription 10 € à partir de 13h30. Pré-inscription au 05 46 07 04 23 ou 06 23 18 55 25.

Thors

EN FAMILLE. Dino parc, structures gonflables et univers dinosaures de 10h30 à 18h à la salle des fêtes. 10€ par enfant, gratuit pour les accompagnants. Renseignement au 06 44 07 64 69.

Dimanche 11 octobre

Fenioux

TRAIL DÉGUISÉ. Deuxième édition organisée par l'amicale de la Lanterne et en partenariat avec la commune de Fenioux. Départ à la salle des fêtes à 9h pour une marche de 8 km et à 10h pour un trail de 10 km. Repas à 12h30. Venir déguisé. Ravitos magiques sur le parcours. Inscription sur Helloasso. Tarifs : 8 € pour la marche, 13 € pour le trail, 20 € pour le repas seul par adulte et 7 € pour les moins de 13 ans.

La Jarrie-Audouin

MARCHE SOLIDAIRE. Organisée par l'association Les Dynamiques dans le cadre d'Octobre Rose. Marche de 5 km avec énigmes de 8h30 à 11h au départ de la salle des fêtes. La journée sera animée par un cours de danse à 14h donné par Manu Gouffran et la présence de commerçants. Restauration le midi proposée par l'APE de Loulay en plus d'un salon de thé. Tarifs : 4 € par adulte et gratuit pour les moins de 12 ans. Bénéfices reversés à la Ligue contre le cancer.

Les Nouillers

GRAND MARCHÉ D'AUTOMNE. De 9h30 à 12h30, rendez-vous au café associatif La Soupe aux Chails pour un marché de producteurs locaux, derrière la mairie. Le marché sera suivi d'un repas partagé. Renseignements : lasoupeauxchails17@gmail.com - Facebook La Soupe aux Chails.



Le Douhet

THÉ DANSANT. Organisé par l'Interclubs à la salle des fêtes Val de la Jarretière (en raison de l'indisponibilité de la salle de St-Hilaire) à 14h30 et animé par l'orchestre Pascal Terrible. Entrée à 12 € avec pâtisserie offerte. Inscription au 06 41 17 72 64, 06 67 70 56 91, 05 46 95 95 81.

Matha

LOTO. Organisé par les Anciens sapeurs-pompiers du Val de Saintonge à 14h, salle des fêtes. Nombreux lots, 43 quines. Plaques acceptées. Tombola : 2 € la case. 2 € le carton. Ouverture des portes à 13h. Sandwichs, crêpes et buvette.

La Croix-Comtesse

MARCHE. Organisée dans le cadre d'Octobre rose par l'atelier « Récréation » de l'Amitié Villageoise. Deux parcours au choix : 6 km et 8 km. 5 € de don minimum. Rendez-vous à 9h30 sur le parking du centre-bourg. Ouvert à tous. Gratuit pour les enfants. Chien en laisse autorisé. Communication du Docteur Marie-Thérèse Roux sur le cancer du sein. Inscription au 07 84 38 45 98.

Bords

LOTO. Organisé par Tricolage à 14h30 à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2€ le carton, formules à 15 et 20€, ouverture à 13h. Au profit de L'incroyable Rafael. Réservation non placée sauf PMR au 07 69 24 22 64 ou 06 56 76 19 04.

Vendredi 16 octobre

Nantillé

BELOTE. Concours organisé par le club La Neige des Ans à 14h à la salle polyvalente au lieu-dit Chez Audebert. Ouverture des portes dès 13h30. Un lot de viande à chaque participant, un lot à la première équipe féminine et un café ou chocolat offert. Buvette et crêpes sur place. Une tombola sera organisée. Tarif : 11 € par personne. S'inscrire par 2 jusqu'au 15 octobre au 06 14 29 96 65 ou 06 65 41 17 44.

Bercloux

CONCERT. Organisé par l'école de musique de l'ADMS (St-Hilaire-de-V.), avec la municipalité, à 18h30 à l'église. Programme : l'ensemble clarinettes et saxophones Manuel Audigé et Choralacoustic, dirigés par Manuel Audigé. Contact 06 31 82 06 64. Entrée libre.

Samedi 17 octobre

Les Nouillers

CONCERT. À 20h30 au café associatif La Soupe aux Chails, avec Juan Manuel Vazquez. Autodidacte, il perpétue des rythmes hérités de son quartier natal en Argentine et travaille les structures folkloriques sud-américaines. Participation au chapeau. Renseignements : lasoupeauxchails17@gmail.com - Facebook La Soupe aux Chails.

Les 17 & 18 octobre

La Chapelle-des-Pots

EXPOSITION. Proxy et macro-photographie : une quarantaine d'exposants présents. Entrée libre de 10h à 19h à la salle des fêtes. Renseignement au 06 69 26 74 55.

Dimanche 18 octobre

Villars-les-Bois

BELOTE. Concours organisé par l'Amicale Villarboisienne à 14h. Tarif : 12 €. Tombola à 1 €. Gâteaux, café, thé, cappuccino, bière. Contacts : 06 80 00 31 97 ou 07 71 56 60 39.

LISTE NON EXHAUSTIVE.



- Causons patois -

La mère



© Magnific © Magnific

O mère, au parlanghe qui nous enchante ; (Maman), peurmier mot que dizant les quenâilles. Univers des drôles, parole simpyie et agrâlante, Fiambeau teurlusant coum' un soulail.

Garante d'au foujhé, quand le souér nous rassembyie. Des quenailles, a la jeunesse éveurgondée ; Jhe sentont teurtous coum ' ol'est beun' dêt' emsembyie. Des grands, aux p'tits, dans tes bras bein canijhé.

Amprés, quand jhe s'ront pus grand, ou tout émarveille. Au l'vé dau soulail, coum' a la cheite de la neut. La binfasance de ton thieur a rin d'pareil ! Et rést'ra dans nout' mémouére, coum'un ciel bieu.

Car peur nous t'aura étet la seule fiâme. Ou jh'avons tant pimè sans avouér poûr de l'affaibyésir, Le souv'nir de tes veurtus aboun'sirant noût ' âme. Et jh'en gard'rons teurjhou le souv'nir.

Mére souvenance d'au boun'heur et d'induljhence, Jhe caus'ron theurjou de ton émour binfasant. Etjh'nou souvindront de ton bon thieur et de ta kiémence. Les mots de moun' écritouére sont trop feubyie peur toué maman.

- **À propos de l'auteur : Philippe Barbeau, retraité du commerce et demeurant à Haimps. A travaillé dans le pays de Matha de nombreuses années comme mécanicien agricole. Il signe ses textes « François d'Ains ».**

Mots et coutumes du pays offerts par La Maison de Jeannette et la Société d'ethnologie et folklore du Centre-Ouest.

À vous de jouer !

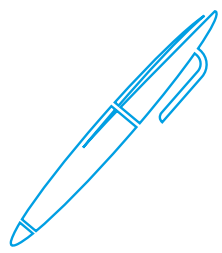
Grille de M.Malgras

	Objet de bureau	Classe privilégiée	Compagnie (abrév.)	Meurtrissure d'un fruit	Dans des noms de formats	Signalée	Type de normes	Dont le cœur est agité	N'avoir aucun sens
Napoléon en était un grand	→								
Doctrine hérétique	→								
Modèle de douceur	→				Promenade / Convient	→			
Avant un ajout	→		Consommé / Clowns	→			Note / Pus	→	
Mammifères marins	→							Sorte de panier plat	
Que contracte l'émotion	→					Prière / Gros plan	→		
Vaccin	→			Monnaie / Filet	→				
Bœuf sauvage	→				Prénom / Pratiques	→			
Difficile à comprendre	→							Cours d'eau	
Rend plus vif	→						Participe / Bradype	→	
Chose sans importance	→				Poisson marin	→			
Forme d'abandon	→								

ANGE
BABIOLE
BOUCHERE
BRADEE
BRETAGNE
BROUSSE
CANDI
CAPITULE
CATI
CORRECTE
CRAINTIF
CREVETTE
CRINIERE
DELOGE
DEPENDRE
DRESSER
ECARTE
EGALER
ENTONNER
GRIMPANT
HEREDITE
IMPURE
INACTION
INFORMER
MOTIVEE
NATATION
PARIETALE
PEINDRE
POTERNE
REDOUTER
ROSIERE
ROUILLER
SANGLIER
SATIRE
TALENT
TERMINER
TUNER
TUTRICE
VITRIFIE

À découvrir : un mot de 8 lettres

E	T	C	E	R	R	O	C	M	O	T	I	V	E	E
L	S	D	E	A	N	F	I	T	N	I	A	R	C	R
U	E	S	M	I	N	O	I	T	C	A	N	I	A	E
T	R	A	U	N	F	E	G	A	L	E	R	R	R	I
I	E	N	G	O	O	I	T	T	A	T	E	E	T	S
P	T	G	R	E	R	I	R	I	U	E	S	N	E	O
A	U	L	I	N	E	B	T	T	D	N	S	I	B	R
C	O	I	M	R	N	R	R	A	I	E	E	M	O	O
B	D	E	P	E	N	D	R	E	T	V	R	R	U	U
A	E	R	A	T	O	B	R	T	T	A	D	E	C	I
B	R	I	N	O	T	D	E	G	N	A	N	T	H	L
I	U	T	T	P	N	V	D	E	L	O	G	E	E	L
O	P	A	R	I	E	T	A	L	E	N	T	N	R	E
L	M	S	E	R	K	C	R	I	N	I	E	R	E	R
E	I	P	C	A	N	D	I	N	F	O	R	M	E	R



SOLUTIONS

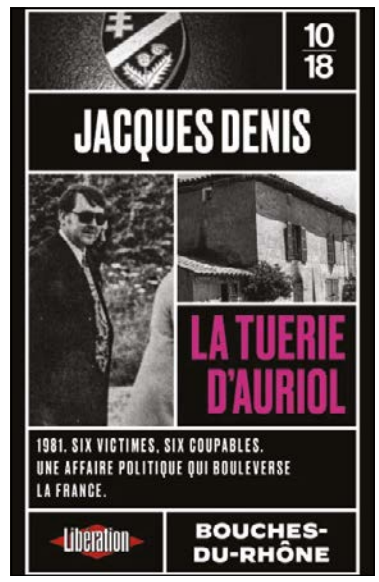
Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

DANEMARK





— Livre de la semaine —



LA TUERIE D'AURIOL

JACQUES DENIS

19 juillet 1981. À Auriol, dans les Bouches-du-Rhône, la bastide familiale du brigadier de police Jacques Massié est retrouvée incendiée. À l'intérieur : tout est dévasté et il y a des traces de sang. Un repas de famille devait avoir lieu, mais nulle trace de Jacques Massié, son épouse, leur fils, ses beaux-parents et son futur beau-frère.

Très vite, les enquêteurs remontent jusqu'au milieu du Service d'action civique (SAC), dont Jacques Massié était chef de la section des Bouches-du-Rhône. De fortes rivalités internes secouaient cette milice gaulliste devenue service d'ordre du parti, d'autant plus depuis l'élection de François Mitterrand. Des premiers noms sont cités, les interpellations suivent, et six meurtres sont avoués. Les complices ne sont cependant désignés que par des lettres de l'alphabet, tout comme le commanditaire, dont l'ordre serait « venu d'en haut ».

La violence et les implications politiques de ces assassinats secouent la France entière au début des années 1980 et mènent, en 1982, à la dissolution du SAC.

- **Date de parution : 17/09/2026. 10/18, 192 pages, 8,30 €.**

Auteur Coup de Cœur de la semaine

Jacques Denis

Jacques Denis est né en 1951. Auteur de romans, de théâtre et de nouvelles, amateur de vin, il réside actuellement à Lyon.

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Homme cherche, divers travaux dans le jardinage et le bricolage. Paiement CESU. Tél. 06.32.22.35.43

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

Femme, cherche heure de ménage, secteur St Jean d'Angély, 10km alentour, 15€/heure, 14€ avec CESU. N'hésitez pas. Tél. 06.58.52.08.74

MATÉRIELS AGRICOLE

Vend fendeuse 12T, hydraulique sur le 3 points Tél. 06.59.18.74.19

VÉHICULES

Vend Peugeot Expert blanc, attelage caméra de recul et intérieur contreplaqué d'origine 4 pneus neufs distribution faite 170000 km Tél. 06.59.18.74.19

l'Angérien libre

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'HEBDO		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €	☐ + ... ligne(s) x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €
TOTAL DE VOTRE ANNONCE		..... €	..... €	..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@langerienlibre.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'ANGÉRIEN LIBRE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 11H30** pour une parution le **JEUDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **L'ANGÉRIEN LIBRE**.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ **1 AN = 54 €**
pour 52 numéros, au lieu de 66 €
soit 18 % de réduction

☐ **2 ANS = 96 €**
pour 104 numéros, au lieu de 121 €
soit 20 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **l'Angérien Libre** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Angérien Libre - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre

l'Angérien libre

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Devis Immédiat sur :
annonces.legales@alcregie.com
(en précisant L'ANGÉRIEN)

CONSTITUTIONS

A2626**112**

GFLB

Société par actions simplifiée
Au capital de 701 000 euros
Siège social : 21 rue du Mimosa, 17610 CHANIERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : GFLB Siège : 21 rue du Mimosa, 17610 CHANIERS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 701 000 euros Objet : L'activité de holding et la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, souscriptions, achats de parts sociales et/ou d'actions, d'obligations et de tous droits dans toutes sociétés et la gestion de ces intérêts et participations ; l'acquisition et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ; L'animation des sociétés et du groupe de sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement, ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant activement à la détermination, à l'orientation, à la conduite et au contrôle de leur politique et de la politique générale du groupe de sociétés qu'elle contrôle et de ses filiales ; La fourniture de toutes prestations de direction, de conseil et d'assistance en matière technique, commercial, financière, marketing, juridique, sociale, fiscale, administrative, immobilière, de gestion, de stratégie et de développement ; et l'assistance en tout domaine aux entreprises et à ses filiales ; La réalisation d'opérations de trésorerie avec des sociétés, ayant avec elles directement ou indirectement des liens en capital conférant à l'une des entreprises liées, un pourcentage de contrôle effectif sur les autres ; L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement ainsi que la cession éventuelle de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, de tous bâtiments dont la société pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Sébastien LAFOND, demeurant 6 rue du Cabernet LES ESSARTS, 17610 CHANIERS La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Le Président

A2626**184**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Aurélie PATINIER, en date du 29 septembre 2026, à LA ROCHELLE (17000).
Dénomination : **SARL ETHANAIS**.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 6182 avenue du Grand Large, 17137 Nieul sur Mer.
Objet : Boucherie charcuterie, traiteur, plats cuisinés à emporter.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 10000 euros
Gérant : Monsieur David MICHAU, demeurant 6 rue des Gravières, 17137 Marsilly
La société sera immatriculée au RCS de La Rochelle.

A2626**169**

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

Constitution de société

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe LAFARGUE, Notaire Associé de la SAS dénommée «NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 boulevard André Sautel, titulaire d'un Office notarial à ROYAN (17200), 1 boulevard de Cordouan, avec bureaux annexes à MESCHERS-SUR-GIRONDE, GEMOZAC et LA TREMBLADE,, le 28 septembre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI GUICHARD.
Le siège social est fixé à : VAUX-SUR-MER (17640) , 7 chemin du Fenouil .
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .
Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : M. Clément AUBOIN et Mme Virginie GUICHARD.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis

Le Notaire

A2625**854**

Maître Patrick PAYET
30 rue Marcelin Berthelot
17100 SAINTES
05-46-93-91-00
patrick.payet@avocat.fr

GALVAN

Société Civile Immobilière
Capital : 300 euros
Siège social : 11 rue de la ferté
17000 LA ROCHELLE
Société en cours de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société Civile Immobilière
-DENOMINATION : GALVAN
- SIEGE SOCIAL : 11 rue de la ferté 17000 LA ROCHELLE
- OBJET : La propriété, l'administration, l'exploitation, la location et la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, parts sociales et parts d'intérêts dont la Société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport ou par tout autre moyen, la prise de participation dans toutes sociétés ou groupements ayant pour objet toutes opérations commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières.
- APPORTS EN NUMERAIRE : 300 euros
- GERANT : Monsieur Eric GALVAN demeurant 14 route de puyvineux à AIGREFEUILLE D'AUNIS (17290)
- IMMATRICULATION : au RCS de Saintes

Pour avis,



A2625**773**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 23/09/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : KOZAK RÉNOVATION
Objet social : Travaux de finition et de second oeuvre du bâtiment - plâtrerie, pose de cloisons et de plaques de plâtre, peinture, revêtements de sols et de murs, pose de portes et menuiseries intérieures, isolation intérieure ; rénovation intérieure ; et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Siège social : 6 rue Virginie Hériot, 17000 LA ROCHELLE
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Président : M. KOZAK Vitalii 154 rue Louis Thiers 17300 ROCHEFORT
Admission aux assemblées et droits de votes : L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à la collectivité des associés ; chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les cessions d'actions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers.

Le Président

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2626**180**

MDB INVESTISSEMENTS

au capital de 300 euros,
28 quai du port,
17350 ST SAVINIEN,
534653571 RCS SAINTES.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, le 28 septembre 2026, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. BENON Didier demeurant 28 quai du port, 17350 ST SAVINIEN pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 28 septembre 2026. Mention en sera faite au RCS de SAINTES.

TESTAMENT

A2625**923**

Etude de Catherine DALAIS
et Jean-Damien NICOLAS
Notaires Associés à COZES (17120)
9 Bld de Bonnes Nouvelles

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 juin 2025,
Monsieur Gilles Hubert **GIORDANO**, en son vivant retraité, demeurant à LES GONDS (17100) 3 rue de la Seigneurie .
Né à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018), le 21 décembre 1957.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à LES GONDS (17100) (FRANCE), le 2 juin 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Damien NICOLAS, Notaire à COZES (Charente-Maritime), 9, Bld de Bonnes Nouvelles, le 23 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Jean-Damien NICOLAS Notaire à COZES (17120), 9 Boulevard de Bonnes Nouvelles, référence CRPCEN : 17069 dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

MODIFICATIONS

A2626**067**

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZAIRE GAUTHIER GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL - 17140 LAGORD

«Rupture Engagée»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : AYTRE (17440)
26A avenue du Commandant Lysiak
Maison F
887 535 193 RCS LA ROCHELLE

Par AGE du 28/09/2026, il a été décidé :
- à compter dudit jour la transformation en SAS et l'adoption des statuts de la société sous sa nouvelle forme, la démission de Mme Marion MARTINEZ demeurant à AYTRE (17) 26A avenue du Commandant Lysiak Maison F et de M. Vincent FRANCFORT demeurant à NANTES (44) 4 quai de la Jonelière, de leur mandat de gérant, à compter dudit jour. Cette transformation n'entraîne pas création d'un être moral nouveau. Les dispositions suivantes donnent lieu à publicité :
FORME : société par actions simplifiée PRESIDENT : la société «GEXL MANAGEMENT» société à responsabilité limitée au capital de 452 100 Euros dont le siège est à LA ROCHLLE (17) 117 avenue Denfert Rochereau, immatriculée au RCS de la ROCHELLE sous le n° 992 085 712. DIRECTEURS GENERAUX : Mme Marion MARTINEZ demeurant AYTRE (17) 26A avenue du Commandant Lysiak Maison F et M. Vincent FRANCFORT demeurant à NANTES (44) 4 quai de la Jonelière. ASSEMBLEES : Chaque associé a librement accès aux assemblées. Chaque action donne droit à 1 voix.
TRANSMISSION D'ACTIONS : Toutes les cessions d'actions à d'autres personnes que les associés sont soumises à agrément de la collectivité des associés.
. DEPOT DES PIECES : RCS LA ROCHELLE.
Les mentions antérieures propres aux sociétés à responsabilité limitée sont purement et simplement supprimées.
- de transférer le siège social anciennement fixé à AYTRE (17) 26A avenue du Commandant Lysiak Maison F, à LA ROCHELLE (17) 117 avenue Denfert Rochereau, à compter du 28/09/2026.

Pour avis,
le dirigeant.

A2626**245**

Maître Patrick PAYET
30 rue Marcelin Berthelot
17100 SAINTES
05-46-93-91-00
patrick.payet@avocat.fr

CHARTIER FLEURS

Société à responsabilité limitée
capital : 7 622 euros
Siège social : 22 avenue Foch
17500 JONZAC
384 404 919 RCS SAINTES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 Septembre 2026, il résulte :

La collectivité des associés de la Société CHARTIER FLEURS a décidé de la transformation de la Société à Responsabilité Limitée en Société par Actions simplifiée à compter du 28 Septembre 2026.

Cette transformation entraîne la modification des statuts.

Il a de plus été décidé de la nomination en qualité de Président Directeur Général de :

Madame Fabienne DUFOUR
Née le 09 Juin 1979 à Jonzac,
Demeurant la canonnerie à REAUX (17500),

Mention sera faite au RCS de SAINTES

Pour avis,

A2626**139**

SIKIBI
SCI au capital de 1000 €
Siège social :
31 rue maurice ravel 17100 Les Gonds
901 239 624 RCS de Saintes
Aux termes de l'AGE en date du 06/05/2026 les associés ont pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme SHOARA Nicole à compter du 07/05/2026
Mention au RCS de Saintes

A2625**852**

Crowe
Fiduciaire Rochelaise

ESPRIT PEINTURE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 301 rue du Radar - 17220 STE SOULLE
844 210 823 RCS LA ROCHELLE

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 301 rue du Radar - 17220 STE SOULLE au 1 rue Beaufort - Zone de Croixfort II - 17220 SAINT MEDARD D'AUNIS à compter du 1er septembre 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

A2625**283**

A3C and co
Expertise Comptable

LT&CO

SARL au capital de 330 000 €

Siège social : 21 ALLEE DES TAMARIS, RONCE-LES-BAINS

17390 LA TREMBLADE

RCS de LA ROCHELLE n°106 026 495

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 15/09/2026 a décidé le transfert du siège social au 97 Avenue de Beaupreau, RONCE-LES-BAINS, 17390 LA TREMBLADE à compter du 15/09/2026.
Mention : RCS de LA ROCHELLE

La Gérance

A2625**298**

A3C and co
Expertise Comptable

SCI GAGNANT ROUBY

SCI au capital de 1 000 €

Siège social : 21 ALLEE DES TAMARIS

17390 LA TREMBLADE

RCS de LA ROCHELLE n°979 831 310

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 15/09/2026 a décidé le transfert du siège social au 97 Avenue de Beaupreau, RONCE-LES-BAINS, 17390 LA TREMBLADE à compter du 15/09/2026.
Mention : RCS de LA ROCHELLE

La Gérance

l'Angérien libre
29 avenue du Général Leclerc - BP 70019
17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX.

Imprimerie Brisson : EURL 99 ans - Cap. 38.264,70 € - 29 avenue du Général Leclerc - BP 70019 - 17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 313 014 268.
RÉDACTION · redaction@langerienlibre.fr - 05 46 32 02 24
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand
Journalistes : Théo Chiramberro & Charlotte Di Lelio.
PUBLICITÉ · f.delapierre@langerienlibre.fr - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 66€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)
IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1227 C 85700 - **ISSN :** 1148-5035 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier produit en Norvège, 0% de fibres recyclées, certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

A2625**722**

GÉRANT

Dénomination : **SCI MAURICE RAVEL.**
Forme : SCI.
Capital social : 100 euros.
Siège social : 44 rue du Fief des Ardennes, 17000 La Rochelle.
810336644 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'AGE en date du 22 septembre 2026, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Alain MOREAU (partant)
Mention sera portée au RCS de La Rochelle.

A2625**719**

GÉRANT

Dénomination : **SCI LE PLESSIS.**
Forme : SCI.
Capital social : 100 euros.
Siège social : 44 rue du Fief des Ardennes, 17000 La Rochelle.
810336503 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'AGE en date du 22 septembre 2026, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Alain MOREAU (partant)
Mention sera portée au RCS de La Rochelle.

A2625**959**

SCI OCEANS

Société Civile Immobilière au capital de 300 euros
Siège social : 1 rue des Thuyas
17420 ST PALAIS SUR MER
818 218 190 RCS SAINTES

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/09/2026 Sandrine CHAUVEAU, demeurant 1 rue des Thuyas 17420 ST PALAIS SUR MER, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Nicolas BALLAY. L'article « NOMINATION DU PREMIER GERANT » des Statuts a été supprimé sans qu'il soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES.

Pour avis, La Gérance

A2625**757**

CORIOLIS AUDIT

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 3, Rue de Courbiac 17100 SAINTES
801 705 757 RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 17 septembre 2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants Julien LE ROY, demeurant 4, Rue du Cimetière, 17140 LAGORD, et Grégory BERNIER, demeurant 47, Route du Pont de la Pierre, 17690 ANGOULINS pour une durée illimitée à compter du 1er septembre 2026.

Pour avis
La Gérance

A2625**723**

GÉRANT

Dénomination : **SCI DORIOLE.**
Forme : SCI.
Capital social : 100 euros.
Siège social : 44 rue du Fief des Ardennes, 17000 La Rochelle.
810327528 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'AGE en date du 22 septembre 2026, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Alain MOREAU (partant)
Mention sera portée au RCS de La Rochelle.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2626**032**

SAS « NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES »
titulaire d'un Office Notarial
dont le siège social est à ROYAN
avec bureaux annexes à MESCHERS-SUR-GIRONDE, GEMOZAC et LA TREMBLADE,
1 bd de Cordouan 17200 ROYAN
TEL 05 46 39 06 66
E-mail : gemozac@notatlantique.notaires.fr

Suivant acte reçu par **Maître Charlotte ALEXANDRE-DOUNET, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée «NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (17000), 133 boulevard André Sautel, titulaire d'un Office notarial situé à ROYAN (17200), 1 boulevard de Cordouan, avec bureaux annexes à MESCHERS-SUR-GIRONDE, GEMOZAC et LA TREMBLADE**, CRPCEN 17106, le 28 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Didier Julien Gérard **MOREL**, retraité de la gendarmerie, et Madame Danielle Anne **KERGUIZIAU de KERVASDOUÉ**, retraitée, demeurant ensemble à THÉNAC (17460) 12 rue du Seigneur de Boisrond .

Monsieur est né à BÉTHUNE (62400) le 7 février 1961,

Madame est née à SAINT-MALO (35400) le 19 octobre 1963.

Mariés à la mairie de ROGERVILLE (76700) le 21 juin 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil
Me Charlotte ALEXANDRE-DOUNET

DISSOLUTIONS

A2626**110**

SAS AUDEO
SAS au capital de 15000 €
Siège social :
9 pl aristide briand 17470 Aulnay
838 826 642 RCS de Saintes
Aux termes de l'AGE en date du 31/08/2026 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. NEZEREAU ALAIN, demeurant 1 RUE DE BEAULIEU 17470 Aulnay, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Mention au RCS de Saintes

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un
SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59
t.courant@alcregie.com

IMPRIMERIE
l'Angérien libre

Affiche
Flyer
Autocopiant
Dépliant
Faire-part
Carte de visite
Brochure



contact@imprimerie-al.fr
05 46 32 22 56

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

annoncelegale.alcregie.com
UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales



ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

E.LECLERC EST LE MOINS CHER ET PLUTÔT TROIS FOIS* QU'UNE

*E.Leclerc est en moyenne le moins cher sur

les marques nationales
les marques distributeurs
les 1ers prix

E.Leclerc

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc